

# Les Cahiers du Tourisme







## Tourisme et ressources naturelles

Commissariat  
général  
au Tourisme  
Décembre 2013

# N°8



# Table des matières

	<b>Éditorial</b> (M. J.-P. Lambot)	4
	<b>Le tourisme, un levier important pour le développement durable ?</b> (M. Gérard Ruiz)	5
	La mission du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) est de montrer la voie et d'encourager la coopération pour protéger l'environnement. Elle se doit aussi d'être une source d'inspiration et d'information pour les Etats et les populations et un instrument de facilitation leur permettant d'améliorer la qualité de leur vie sans compromettre celle des générations à venir.	
	<b>Tourisme et modifications climatiques en Région wallonne</b> (Mme C. d'Andrimont, Mme I. Bauthier, M. JM. Decroly)	11
	Dans le cadre d'une recherche initiée par le Commissariat général au Tourisme et financée par la CPDT (Conférence permanente du développement territorial), une équipe de chercheurs de l'IGEAT (Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire -ULB) étudie les changements climatiques prévus en Wallonie et les impacts qu'ils pourraient avoir sur le tourisme wallon. Les changements annoncés pourraient en effet modifier l'attractivité des différentes destinations touristiques et de ce fait, les flux touristiques également.	
	<b>Paysages, du statique au mobile - Freins et opportunités de la mise en tourisme des paysages</b> (M. Didier Moulin)	16
	Force est de constater que la mise en tourisme des paysages n'a pas été concluante : centres, musées, maisons thématiques, routes, espaces d'interprétation... n'ont pas mobilisé les publics. L'apparition des technologies mobiles (m-tourisme) ne devrait-elle pas présenter de nouvelles opportunités ?	
	<b>Tourisme et Nature, un exercice périlleux d'équilibriste</b> (Mme Alexandra Neufcoeur)	21
	Depuis quelques années, les professionnels du tourisme wallon, publics et privés, sont bien conscients de l'impact de la qualité des milieux naturels sur l'engouement pour les destinations touristiques. Trouver l'équilibre entre les attentes et les perceptions de différents utilisateurs de la Nature est un exercice périlleux. L'essentiel est de concilier les intérêts de production, de préservation et de valorisation de la Nature wallonne.	
	<b>A la rencontre des Forêts d'Ardenne et de ses 3 massifs forestiers</b> (Ressources Naturelles Développement)	25
	Le concept "Les Forêts d'Ardenne" repose sur une stratégie élaborée, à la demande du Gouvernement wallon, par le Professeur Daniel Bodson de l'UCL. L'étude vous a été présentée dans le deuxième numéro des Cahiers du Tourisme, voici maintenant les premiers produits.	



<b>Les Lacs de l'Eau d'Heure. Un site touristique majeur de Wallonie intégré dans une nature respectée</b> (Mme Ariane Cabaraux)	<b>29</b>
Les Lacs de l'Eau d'Heure sont aujourd'hui un modèle de développement de tourisme durable à l'échelle de l'Europe. Cela n'a pas toujours été une évidence, ni une priorité, le chemin fut parfois semé d'embûches comme l'asbl des Lacs nous le rappelle.	
<b>Les Parcs naturels, un atout pour le tourisme wallon</b> (Mme Françoise Erneux)	<b>32</b>
Les Parcs naturels occupent une place importante au sein du paysage wallon et participent de manière indirecte et directe au développement touristique de leur territoire.	
<b>Jardins exceptionnels de Wallonie</b>	<b>36</b>
Présentation de l'ASBL "Valorisation touristique des parcs et jardins exceptionnels".	
<b>Tourisme et ressources naturelles, une prometteuse union</b> (M. Lionel Delvaux)	<b>37</b>
La Fédération Inter-Environnement Wallonie se bat pour un développement durable et lutte contre les atteintes à l'environnement à tous les échelons. Son action vise à faire intégrer l'environnement dans toutes les politiques sectorielles, à côté des dimensions sociale, économique et culturelle. Elle nous livre ici sa réflexion.	
<b>Un nouveau concept de centre de loisirs Nature et Sports à Antoing</b> (M. Nicolas Plouvier)	<b>41</b>
Le Domaine des Bois de Péronnes abrite un nouveau concept de centre de loisirs Nature et Sports. Il est une vitrine vivante et innovante du développement durable. Un endroit de ressourcement et de découverte. Ce premier parc transfrontalier dans l'Eurométropole sera implanté dans un domaine boisé à Antoing.	
<b>A la rencontre de M. Ph. Blérot, Inspecteur Général du Département de la Nature et des Forêts- SPW</b>	<b>45</b>
<b>Actualités</b>	<b>47</b>
Le guide méthodologique du balisage des itinéraires touristiques permanents en Région Wallonne	
Proposition de décret relatif à la valorisation touristique, récréative ou didactique des massifs forestiers et aux parcs animaliers	
Les Atlas des Paysages de Wallonie	
<b>Publications</b>	<b>50</b>
<b>Agenda</b>	<b>51</b>



# Éditorial

## Tourisme et ressources naturelles

Les lecteurs attentifs que vous êtes s'en souviennent probablement, le deuxième numéro des Cahiers du Tourisme portait sur le tourisme et la forêt. Quelques années ont passé depuis, des études stratégiques se sont transformées en produits touristiques, et il était temps qu'un nouveau numéro soit consacré aux liens entre le tourisme et les ressources naturelles.

Quoi de plus logique en effet que d'associer tourisme en Wallonie et ressources naturelles? La nature au sens large, constitue notre produit d'appel phare, les enquêtes sur les motivations des touristes le démontrent régulièrement.

Mais disposer de ressources naturelles à haut potentiel touristique n'est pas suffisant : il convient de les valoriser touristiquement, en tenant compte des attentes (évolutives) des touristes, tout en respectant leur spécificité. Dans ce cadre, la Wallonie est riche d'exemples et d'initiatives. Les prestataires touristiques wallons, publics ou privés, rivalisent d'inventivité pour valoriser et protéger nos ressources naturelles. Ce numéro, que nous avons voulu plus wallon que d'habitude, vous le démontrera pleinement. Il est d'ailleurs particulièrement intéressant de confronter l'évolution de notre prise en compte de cette problématique au regard des réflexions ayant lieu au plus haut niveau international, notamment au niveau des mesures "tourisme" du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

Lorsqu'on associe tourisme et ressources naturelles, on ne peut éluder la question majeure du climat, son évolution dans les prochaines années aura en effet un impact tant sur l'offre touristique que sur la demande. C'est l'objet d'une étude de longue haleine de la Conférence permanente pour le Développement territorial (CPDT). Comme face à tout grand défi, il sera question de capacité d'adaptation, et vous y découvrirez notamment que parmi les différents acteurs touristiques, ce sont les touristes qui disposent de la faculté d'adaptation la plus importante...

Les réalisations existent, les réflexions sont en cours, il convient de les partager, et de les prolonger. Vous donner des pistes pour transformer le "risque touristique" en "levier touristique", tel est l'objet de ce numéro des Cahiers du Tourisme.

Bonne lecture,

Jean-Pierre LAMBOT  
*Commissaire général au Tourisme.*

### Les Cahiers du Tourisme

Revue professionnelle éditée par  
le Commissariat général au Tourisme

### Éditeur Responsable:

Jean-Pierre Lambot,  
Commissaire général au Tourisme  
74, avenue Gouverneur Bovesse  
5100 Jambes

### Comité de rédaction:

Barbara Destrée,  
Vanessa Grandgagnage,  
Jean-Pierre Lambot, Alexandra Neufcoeur.

### Contact:

Cahier@tourismewallonie.be

### Graphisme et mise en page:

Globule Bleu, Embourg

### Impression:

Imprimerie Massoz - Liège  
Par respect pour l'environnement,  
imprimé sur papier recyclé "Cyclus print"



# Le tourisme, un levier important

pour le développement durable ?



## Le tourisme, un levier important pour le développement durable ?

### Le tourisme: une activité économique majeure dans le monde

Aujourd'hui, l'activité touristique figure parmi les activités de services les plus importantes dans le monde. Les flux touristiques internationaux ne cessent de battre des records malgré la crise économique mondiale. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) plus d'un milliard de touristes ont voyagé en 2012, soit une croissance de 4%. Ils étaient 680 millions en 2000. L'OMT et le World Travel and Tourism Council (WTTC) fournissent annuellement des chiffres impressionnants sur son poids dans l'économie mondiale: pour l'année 2012, cela représente globalement 6 600 milliards de dollars de contribution au PIB mondial (environ 9%), 1 200 milliards de dollars de recettes d'exportations (5% du

une décennie et les prévisions tablent sur une croissance de 4,4% pour les dix ans à venir.

Cette santé insolente par rapport à la faible croissance de l'économie mondiale (2,3% en 2012 selon le WTTC) couvre cependant de fortes disparités selon les régions: la croissance du tourisme international vers l'Asie et l'Amérique du Sud est forte, alors que les grands pays touristiques traditionnels, en Europe et Amérique du Nord, connaissent une stagnation de leur fréquentation, même s'ils se maintiennent, en termes de recettes, dans les premiers rangs du classement des pays touristiques mondiaux. Cependant, en 2012, la Chine a, pour la première fois, pris la première place des dépenses touristiques de ses ressortissants à l'étranger devant les États-Unis et l'Allemagne<sup>1</sup>.

rapport au tourisme international, s'est renforcée depuis 2009 sous l'effet de la crise mondiale et du chômage, qui ont limité les revenus des touristes et donc favorisé le tourisme de proximité, à l'exception du tourisme "haut de gamme", réservé à une clientèle fortunée mais très volatile.

Pour certains pays récepteurs, le tourisme constitue une activité exportatrice<sup>2</sup> essentielle, pouvant atteindre 20 à 40% du PIB. Il s'agit, pour l'essentiel, de petits États insulaires ou de pays ne disposant pas d'autres revenus liés à une activité primaire ou secondaire. Ainsi, "entre 1998 et 2008, les arrivées de touristes dans les PMA (pays les moins avancés) ont triplé, affichant un taux moyen de croissance record de 13%. 30 des 49 PMA ont misé sur le tourisme en tant que secteur important de croissance et de développement. Enfin, le tourisme représente la principale exportation de services dans les PMA, soit 33% de leurs exportations et 65% pour les pays insulaires."<sup>3</sup>

Le tourisme international a donc souvent un poids significatif dans l'économie globale de ces pays comme source de devises et d'emplois.

Notons que l'Europe reçoit un peu plus de la moitié de ce flux touristique international et que le tourisme représente entre 6 et 9% du PIB des grands pays touristiques du Sud de l'Europe, France comprise.

*"L'activité touristique figure parmi les activités de services les plus importantes dans le monde."*



total des exportations mondiales), 760 milliards de dollars d'investissements (5% des investissements mondiaux) et 260 millions d'emplois (soit un emploi sur onze dans le monde). Cette activité connaît une croissance régulière de l'ordre de 4 à 5% chaque année depuis

Les flux touristiques internationaux sont en train de se réorienter avec l'apparition de classes moyennes, qui privilégient le tourisme régional ou domestique, dans les pays émergents. La part de ce dernier, qui avait une croissance relativement faible par

*"La part du tourisme de proximité s'est renforcée depuis 2009 sous l'effet de la crise mondiale et du chômage, qui ont limité les revenus des touristes"*

1 OMT, "La Chine devient le premier marché émetteur de tourisme au monde", Communiqué de presse, Madrid, 4 Avril 2013. C'est aussi devenu un pays réceptif fortement concurrentiel avec plus de 57 millions de visiteurs étrangers accueillis en 2011 contre 31 millions en 2000.

2 L'arrivée de touristes étrangers dans un pays réceptif, génère des recettes qui sont assimilées à des recettes d'exportation de services pour ce pays.

3 Guillaume Cromer, "Le modèle inclusif dans le secteur du tourisme", Liaisons Energie-Francophonie, n°95 (à paraître).



### Le tourisme : une réalité ambivalente

Le tourisme, activité de services multiformes, recourt à de nombreuses autres branches de la chaîne de production : les transports, la construction, le commerce local, l'agriculture, la consommation d'eau et d'énergies, le traitement des déchets, etc. Par cette transversalité, il est donc sensible aux évolutions des modes de production de ces activités, qui lui sont complémentaires, mais il peut aussi être prescripteur de nouveaux processus de fabrication de biens et services. C'est aussi un secteur fort utilisateur de main d'œuvre à faible qualification, donc souvent accessible à des populations locales peu formées et donc peu coûteuses. Par ailleurs, le tourisme international est perçu comme un facteur d'exportation pour les pays réceptifs, dans la mesure où ceux-ci bénéficient des dépenses des touristes provenant de pays à haut revenu. Ces dépenses seront d'autant plus importantes qu'ils auront la possibilité d'offrir à leurs visiteurs toute une gamme de produits à haute valeur ajoutée et pas seulement des paysages ou des équipements balnéaires favorisant l'héliotropisme.

Jusqu'à présent, les acteurs du tourisme international, publics et privés, se sont peu préoccupés des conséquences liées au développement touristique dans les pays récepteurs. Seule l'attractivité des destinations et leur

rentabilité, mesurées au regard de la masse de touristes voyageant vers ces destinations, constituaient le critère décisif d'implantation d'équipements de standard international, de nature à sécuriser le touriste au détriment des particularités locales.

Ce manque de prise en considération au niveau international a permis le développement d'un tourisme aux conséquences ambivalentes :

- L'aspect négatif du tourisme se traduit par la destruction de richesses et de paysages naturels ou de patrimoine culturel lorsqu'il ne fait l'objet d'aucune régulation locale, lorsque ces richesses ne bénéficient pas d'une réglementation protectrice, ou lorsque n'existe aucune infrastructure adaptée pour absorber les effets de la fréquentation touristique. En effet, le secteur touristique est fortement émetteur de gaz à effet de serre liés aux déplacements (surtout aériens), il est également producteur de déchets et consommateur de ressources naturelles au détriment de populations locales qui ne possèdent pas toujours la technicité nécessaire pour atténuer ces effets négatifs. De plus, il génère une augmentation du coût de la vie dans les sites touristiques et auprès des communautés rurales et indigènes, entraînant délinquance et prostitution chez les plus pauvres. Enfin, selon les réglementations et le niveau de corruption, les retombées économiques locales peuvent être très

faibles entraînant par là un refus, voire une hostilité des populations locales qui ne bénéficient pas d'une répartition équitable des revenus du tourisme.

- À l'inverse, le tourisme peut avoir des répercussions positives lorsqu'il participe d'une stratégie globale visant à son encadrement et à la valorisation des ressources patrimoniales des pays récepteurs. Ainsi, le tourisme, par ses retombées économiques directes, peut participer efficacement à la lutte contre la pauvreté et contribuer à la création d'emplois pour les populations locales, en constituant notamment un débouché pour l'artisanat et le commerce local.

*“L'aspect négatif du tourisme se traduit par la destruction de richesses et de paysages naturels ou de patrimoine culturel lorsqu'il ne fait l'objet d'aucune régulation locale, lorsque ces richesses ne bénéficient pas d'une réglementation protectrice, ou lorsque n'existe aucune infrastructure adaptée pour absorber les effets de la fréquentation touristique.”*

Le tourisme peut également contribuer à la protection des espaces naturels et des sites historiques, ainsi qu'à la valorisation des richesses patrimoniales et culturelles locales. Il peut, de plus, favoriser la formation des jeunes pour pourvoir les emplois dont il a besoin localement, pousser à la réalisation d'infrastructures et d'équipements pouvant bénéficier aux populations autochtones (routes, aéroports, stations d'épuration, réseaux de distribution d'eau et d'énergie), et donc contribuer à l'élévation du niveau de vie des populations concernées.

La réalité du tourisme sur le terrain et la prédominance des aspects positifs ou négatifs de ce secteur dépendent pour beaucoup de la situation politique et de la sécurité locales, du niveau d'organisation administrative et économique, de la réglementation pour la protection du patrimoine naturel et culturel, des infrastructures existantes et de la facilité d'accès aux zones et de déplacements sur place, etc. Mais ces données dépendent aussi de l'attente des touristes et de ce qu'ils recherchent dans les pays récepteurs.

Aujourd'hui, on constate que des évolutions et des changements se produisent au plus haut niveau de la gouvernance mondiale, telles les conclusions de la conférence de RIO + 20 qui, dans les points 130 et 131 de son document final, a inspiré de nouvelles réflexions sur la durabilité de l'économie et sur le rôle que le tourisme durable peut jouer comme instrument d'une croissance verte. Il s'agit là d'une prise de conscience de l'impact que le tourisme peut avoir sur les modes de croissance des économies nationales.

### Les nouvelles formes de tourisme au cœur de la dynamique du développement durable

Les choses changent sous l'effet de plusieurs facteurs convergents. C'est, tout d'abord, la prise de conscience, lente mais réelle, du réchauffement climatique et de la nécessité de lutter contre celui-ci. Il s'agit ensuite de la volonté des responsables politiques des États récepteurs les plus dépendants du tourisme de protéger leurs richesses patrimoniales et de faire en sorte que le tourisme bénéficie au développement de leur économie par un meilleur partage des bénéfices. C'est, enfin, le développement des réseaux sociaux via Internet et les possibilités qu'offrent les nouveaux outils de communication (smartphones, tablettes,...) de consulter des plateformes d'informations touristiques, tant par les consommateurs des pays émetteurs que les populations sur place, qui favorise la prise de conscience des responsables de projets touristiques locaux au regard des composantes économiques, sociales et environnementales du développement durable.

De nouvelles formes de tourisme se sont développées depuis de nombreuses années, visant à promouvoir un type de tourisme vertueux, au bénéfice des populations locales. Les concepts de tourisme solidaire, tourisme responsable, tourisme équitable, tourisme communautaire ont ainsi été développés par des opérateurs spécialisés, pour des consommateurs attentifs à la manière dont ils pratiquent leur tourisme et en visant une répartition plus équitable des recettes générées par le tourisme en faveur des populations locales.



© Markus Vogelbacher - pixelio.de

*“Le tourisme durable correspond à une prise de conscience collective de la nécessité de produire et consommer durablement dans toute la chaîne de l'offre et de la demande et ne peut s'inscrire que dans une stratégie de long terme”*



*“Plusieurs signaux laissent présager que le tourisme durable sera la forme touristique pratiquée par les nouvelles générations de touristes”*

Ces diverses formes de tourisme vertueux constituent cependant des segments de l'offre touristique s'adressant à des catégories de consommateurs ayant fait la démarche de consommer de manière durable.

Le tourisme durable, lui, participe d'une autre approche. Il ne se veut pas un segment isolé mais se conçoit comme un principe de développement durable applicable à tous les types d'activités touristiques, agissant sur les comportements des consommateurs et des producteurs du secteur, et supposant une évolution de ceux-ci, motivée par une culture du changement. Il constitue alors un outil d'intégration de "l'économie verte" dans la production et la consommation durable des produits touristiques. Au final, il correspond à une prise de conscience collective de la nécessité de produire et consommer durablement dans toute la chaîne de l'offre et de la demande.

Le tourisme durable ne peut s'inscrire que dans une stratégie de long terme, impliquant la prise en compte des évolutions nécessaires tant dans ses processus de production que dans les modes de consommation à tous les niveaux décisionnaires : gouvernements nationaux et régionaux, responsables locaux, population locale.

Il a besoin de développer des méthodologies et des outils d'évaluation de ses retombées économiques, sociales et environnementales sur les territoires.

### **Le tourisme à venir sera-t-il vraiment durable ?**

Le tourisme durable sera-t-il le modèle du tourisme de demain ou restera-t-il confiné à une pratique spécifique à une catégorie de consommateurs responsables ?

Plusieurs signaux laissent présager qu'il sera la forme touristique pratiquée par les nouvelles générations de touristes. La reconnaissance internationale du tourisme durable comme outil de la croissance verte est ainsi acquise depuis RIO + 20. De plus, les pays récepteurs, pour qui le tourisme constitue une branche d'activité économique majeure, élaborent des politiques touristiques visant à protéger leurs ressources et les richesses naturelles ou patrimoniales dont dépend leur attractivité, tout en redéfinissant les règles de partage des résultats en faveur de leurs populations permanentes. De leur côté, les pays développés intègrent de plus en plus la durabilité à travers leur propre stratégie de développement durable et par l'interaction qui en résulte entre le tourisme et les autres branches de leur économie. Les évolutions des consommations des touristes des pays développés témoignent, en outre, de la prise de conscience par ces populations de la nécessité d'assurer un développement durable. Leur comportement durable au quotidien se retrouve plus ou moins dans leur comportement touristique (habitude de tri des déchets, sensibilité à la consommation d'eau, sensibilité à la nourriture bio, sous réserve que les équipements d'accueil le permettent). Si ces évolutions sont encore limitées, elles sont appelées à se développer à l'échelle des générations futures<sup>5</sup>. Par ailleurs, les modes d'information et de commercialisation par le biais d'Internet et de plateformes spécialisées permettent d'avoir, de façon instantanée, une information géolocalisée sur l'exemplarité des prestataires touristiques, et donc de procéder à des comparaisons entre prestataires pour un endroit donné. Enfin, les grandes entreprises dans le secteur du tourisme d'affaires et les MICE<sup>6</sup> intègrent de plus en plus des critères de durabilité dans leurs achats. Certes, l'observation des pratiques actuelles du tourisme

international peut fournir des contre-exemples quotidiens à cette conviction d'avancée inévitable vers un tourisme durable (faible implication du secteur hôtelier dans la démarche d'écotabellisation des hébergements, réalisation de stations touristiques en zone de montagne, en Asie, sans réelle protection de l'environnement, comportements consuméristes de touristes dans des espaces dédiés sans véritable intégration locale, etc...).

L'analyse de ces évolutions implique de se placer non dans une perspective de court terme, mais plutôt de moyen et long terme, qui correspondent davantage au temps nécessaire au changement des comportements des futures générations de touristes, ainsi qu'aux évolutions dans les modes de production des professionnels du tourisme.

<sup>5</sup> Une enquête menée en 2011 par la Commission européenne a montré que 72% des consommateurs européens souhaitaient acheter des produits "verts" mais que seulement 17% le traduisait en acte. CE, "Attitude des citoyens européens vis à vis de l'environnement", Eurobaromètre spécial, mars 2008.

<sup>6</sup> Meetings, Incentives, Conferences and Events: termes anglo-saxons pour désigner toutes les activités touristiques liées aux foires et salons.



**Gérard RUIZ**

D'abord professeur de Sciences Economiques et Techniques de Gestion, Gérard Ruiz a été, entre autres fonctions dans le secteur touristique en France, Président du partenariat mondial pour le tourisme durable dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) de 2011 à mars 2013. Il a également occupé le poste d'Inspecteur Général, membre de la 3ème section "Aménagement durable des territoires" au conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) – coordonnateur de la mission d'appui "Economie durable des territoires" de 2007 à 2012.

*"C'est pour soutenir et accélérer les évolutions qu'a été institué le Partenariat mondial pour le tourisme durable (PMTD), sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)."*

### Le partenariat mondial pour un tourisme durable

C'est pour soutenir et accélérer ces évolutions qu'a été institué le Partenariat mondial pour le tourisme durable (PMTD), sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le PMTD résulte du groupe de travail international sur le tourisme durable créé dans le cadre du processus de Marrakech<sup>7</sup> en 2006, groupe qui, pendant trois ans, a élaboré une série de recommandations politiques pour l'établissement d'un cadre stratégique en faveur du développement du tourisme durable, à partir des connaissances et des expériences pratiques acquises par ses membres. Ce groupe de travail s'est transformé, en 2010, en un partenariat de type II<sup>8</sup> des Nations Unies, sous présidence de la France – qui en a transmis la présidence au Maroc lors de la conférence annuelle qui s'est tenue à Bonn fin mars 2013 –, avec un secrétariat assuré par le PNUE en lien avec l'OMT.

Les objectifs poursuivis par le PMTD visent à transformer la manière dont les activités touristiques se réalisent à travers le monde en soutenant des politiques claires, des projets exemplaires et en favorisant le partage des connaissances et de l'expérience. Il privilégie les projets répondant à sept domaines d'actions thématiques significatifs d'un développement touristique durable : la promotion de cadres stratégiques et d'une gouvernance efficaces, la participation à la lutte contre le réchauffement climatique, la promotion du tourisme durable comme outil de réduction de la pauvreté, la préservation du patrimoine

naturel et culturel, la protection de l'environnement et de la biodiversité, l'aide au secteur privé à adopter des pratiques de gestion durable, l'intégration de la durabilité dans les financements et les investissements.

D'autre part, le partenariat mondial pour le tourisme durable s'inscrit complètement dans la promotion des modes de consommation et de production durable dans le cadre décennal de programmation (10YFP selon son acronyme anglais) adopté à Rio + 20, dont les principaux objectifs intègrent parfaitement les objectifs poursuivis par le PMTD.

*"Les prochaines générations de touristes seront celles du tourisme durable. Si celui-ci n'est pas encore une réalité à l'échelle mondiale, il n'est déjà plus une utopie."*

Ainsi, la volonté des pays nouvellement ouverts au développement touristique de s'orienter vers des pratiques de tourisme durable et de mettre en œuvre les conditions de leur réalisation, le modèle de l'économie inclusive appliqué au secteur du tourisme dans les pays en développement, les orientations des flux touristiques internationaux vers ces pays en concurrence avec les pays développés, leaders traditionnels du tourisme international, les changements de comportement des consommateurs des pays développés, qui pour l'instant constituent la grande majorité des touristes internationaux, l'apparition de nouveaux outils de communication et d'information (plateforme d'échanges, information des consommateurs sur les performances écologiques des prestataires touristiques par l'intermédiaire des réseaux sociaux), et toutes les transformations qui interagissent sur les modes de consommation et de production touristiques, tendent à conforter l'idée que les prochaines générations de touristes seront celles du tourisme durable. Si celui-ci n'est pas encore une réalité à l'échelle mondiale, il n'est déjà plus une utopie.

<sup>7</sup> Processus mondial multipartite en vue de la mise en œuvre d'une consommation et d'une production durable sous la responsabilité du PNUE avec la participation des gouvernements nationaux, des agences de développement et des acteurs économiques et de la société civile. Il comprenait sept groupes de travail, dont un groupe sur le tourisme durable, piloté par la France.

<sup>8</sup> Partenariat associant les secteurs public et privé et la société civile.

# Tourisme et modifications climatiques

en Wallonie



## Tourisme et modifications climatiques en Wallonie

Dans le cadre d'une recherche initiée par le Commissariat Général au Tourisme et financée par la CPDT (Conférence permanente du développement territorial), une équipe de chercheurs de l'IGEAT (Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire -ULB) étudie les changements climatiques prévus en Wallonie et les impacts qu'ils pourraient avoir sur le tourisme wallon. Les changements annoncés pourraient en effet modifier l'attractivité des différentes destinations touristiques et de ce fait, les flux touristiques également.

Une première étape du travail a consisté à faire le point sur les flux touristiques en Europe. Une note de recherche présente les principaux résultats issus de ce travail. Elle est consultable sur le site de la CPDT, à l'adresse suivante : <http://cpdt.wallonie.be/publications/note-de-recherche/note-de-recherche-39>

### Le travail se poursuit actuellement sur deux fronts:

- D'une part, la **mise au point de scénarii** permettant de faire varier les flux touristiques futurs en tenant compte à la fois des modifications climatiques à venir et de changements d'autres types telle l'évolution démographique ou économique.
- D'autre part, l'élaboration d'un **diagnostic de sensibilité** des différentes **ressources et activités touristiques** wallonnes face au changement climatique. Il s'agit, en identifiant les opportunités et les vulnérabilités qui se feront jour, de mettre en évidence les champs d'action prioritaires pour le secteur du tourisme. L'objet de cet article est de présenter cette partie du travail.

La vulnérabilité des territoires est fonction de trois éléments: l'**exposition** du système au changement climatique, sa **sensibilité** au changement climatique (i-e les conséquences possibles des aléas climatiques), et ses **capacités d'adaptation**. Nous produisons ci-dessous le résultat de l'analyse des différents éléments. Il s'agit d'une matrice représentant la plus ou moins grande sensibilité de différents milieux, en tant que supports ou moteurs des activités touristiques, aux impacts des aléas climatiques. Nous le verrons, un même aléa climatique peut avoir des impacts opposés sur les ressources touristiques.

Pour une meilleure compréhension du tableau, certains éléments méritent d'être explicités :

- Les **aléas** pris en compte sont les principaux événements climatiques susceptibles d'avoir un impact sur l'activité touristique wallonne.
- Les **impacts** sont les principaux impacts de ces aléas climatiques sur les activités touristiques. Il peut s'agir d'impacts directs ou induits.
- L'**exposition** est le degré de probabilité d'occurrence des impacts identifiés.
- L'**ampleur des conséquences** évalue l'importance des conséquences que les impacts pourraient avoir sur les flux touristiques.
- **Degré d'opportunité versus degré de vulnérabilité** : est fonction du degré d'exposition et de l'ampleur des conséquences sur les milieux. Tant les impacts positifs que négatifs sont donc pris en compte pour évaluer la sensibilité des différents milieux. La couleur varie selon le degré global d'opportunité ou de vulnérabilité.

Vulnérabilité forte

Vulnérabilité moyenne à faible

Pas d'impact significatif

Opportunité moyenne à faible

Forte opportunité

**“Un des éléments qui ressort le plus de ce tableau est le fait qu’un même aléa climatique peut avoir des conséquences tant positives que négatives en termes de potentiel touristique sur des milieux différents. Ceci peut rendre malaisée l’appréciation globale de la sensibilité des différents milieux.”**

Milieu	Aléa climatique	Impact identifié	Exposition	Ampleur des conséquences	Degré d'opportunité versus degré de vulnérabilité
<b>Tous milieux</b>	Diminution des pluies estivales/ Augmentation de la température estivale	Une température plus agréable et des précipitations moindres en été pourraient inciter un plus grand nombre de touristes (particulièrement des Belges) à séjourner en Wallonie.	Elevée	Elevée	
	Augmentation du nombre de périodes de canicule	Augmentation de la fréquence des pics d’ozone, augmentation de la sensibilité des touristes.	Elevée	Moyenne	
<b>Aquatique</b>	Diminution des pluies estivales	Baisse de la disponibilité de la ressource en eau pour les infrastructures touristiques (arrosage des espaces verts des hébergements et activités touristiques, piscines).	Elevée	Elevée	
		Baisse du niveau des cours d’eau. Les activités nautiques pourraient être fortement perturbées ou empêchées en période d’été.			
<b>Aquatique</b>	Augmentation de la température estivale (et aussi intersaisons)	Eau et air ambiant plus chauds : confort accru pour la baignade.	Elevée	Elevée	
		Allongement de la saison touristique.	Elevée	Moyenne	
		Réchauffement des eaux de surface : risque de développement de bactéries pathogènes et d’altération de la qualité des eaux. Nécessité de gestion sanitaire.	Moyenne	Moyenne	
<b>Aquatique</b>	Augmentation du nombre de périodes de canicule	Durant les périodes caniculaires, les cours ou plans d’eau pourraient bénéficier d’un avantage comparatif.	Elevée	Elevée	
<b>Aquatique</b>	Augmentation de la fréquence de phénomènes extrêmes (sécheresse, inondation)	Débordement des cours d’eau dans les zones soumises aux aléas d’inondation. Limitation de l’accès à certaines activités/zones.	Elevée	Elevée	
		Rationalisation de la ressource en eau sanitaire et potable en cas de longue période de sécheresse.	Moyenne	Moyenne	

Milieu	Aléa climatique	Impact identifié	Exposition	Ampleur des conséquences	Degré d'opportunité versus degré de vulnérabilité
<b>Gisement vert</b>	Diminution des pluies estivales	Perturbation de la faune et de la flore installées. Impact du stress hydrique sur la santé des peuplements. Diminution de l'attractivité des paysages.	Elevée	Moyenne	
<b>Gisement vert</b>	Augmentation de la température estivale (et aussi intersaisons)	Réduction/modification de la répartition de certaines espèces. Hausse du nombre d'espèces et de la taille des populations pour les espèces méridionales, baisse pour les espèces de climat froid. Développement de certaines espèces envahissantes. Diminution de l'attractivité des paysages.	Elevée	Faible	
		Les espaces verts pourraient voir leur attractivité augmenter en tant qu'espaces de fraîcheur.	Elevée	Elevée	
		Le risque d'incendies est actuellement peu présent. Certains habitats pourraient y être particulièrement sensibles, d'autant plus que les espèces présentes en Wallonie ne sont pas aussi bien adaptées au passage du feu que les espèces des régions où il s'agit d'un phénomène naturel et régulier.	Faible	Moyenne	
<b>Gisement vert</b>	Hivers plus doux et humides	Réduction/modification des aires de répartition de certaines espèces. Développement de certaines espèces envahissantes. Les espèces des zones froides pourraient disparaître <sup>1</sup> . Modification possible d'écosystèmes remarquables (Hautes Fagnes). Perte d'attractivité des territoires.	Elevée	Moyenne	
		Plus pluvieux en hiver: moins attractif à cette période.	Elevée	Elevée	
		Diminution de la quantité et de la durée de l'enneigement. Impossibilité de pratiquer les sports d'hiver.	Elevée	Elevée	
<b>Gisement vert</b>	Augmentation de la fréquence des phénomènes extrêmes	Surmortalité de certaines espèces animales et végétales. Dégradation/destruction de biotopes, déplacement d'espèces. Perte d'attractivité des territoires.	Moyenne	Faible	
<b>Cadre bâti</b>	Augmentation de la température estivale	Formation d'îlots de chaleur en zone urbaine. Inconfort thermique dans l'espace public et l'habitat.	Moyenne	Moyenne	
	Augmentation du nombre de périodes de canicule	Surmortalité estivale. Perte d'attractivité des espaces touristiques peu ombragés (type parcs d'attraction). Augmentation des besoins liés à la climatisation et à la réfrigération.			
<b>Cadre bâti</b>	Augmentation de la fréquence des phénomènes extrêmes	Destruction partielle ou totale de certains hébergements et infrastructures touristiques. Arrêt des activités à court ou long terme. Fragilité économique.	Moyenne	Elevée	

<sup>1</sup> Hêtre et épicéa entre autres.

## Les résultats suivants méritent d'être soulignés :

- L'augmentation de la température ainsi que la diminution des précipitations en été devraient augmenter le pouvoir d'attractivité de la Wallonie. Le nombre de touristes séjournant en Wallonie pourrait donc croître. Il s'agirait sans doute plus de touristes belges qu'étrangers, les régions limitrophes de la Wallonie devant sans doute connaître les mêmes évolutions. Durant les intersaisons, il convient toutefois de rester prudent, étant donné que les conditions pourraient bien aussi être plus attractives en région méditerranéenne, et que la question de l'évolution des précipitations n'est pas claire.
- Le tourisme vert étant la caractéristique principale de la Wallonie, cette région dispose d'un atout sans doute important face aux futurs changements. En effet, la présence d'espaces de fraîcheur telles les zones boisées et plans d'eau, combinée à une température plus agréable que ce qui est envisagé pour le sud de l'Europe, pourraient renforcer le pouvoir attractif de la Wallonie en tant que destination touristique, entre autres pour les touristes belges. Par contre, la nécessité de gestion de la fréquentation en hausse, se fera sans doute sentir.
- Les espaces et attractions très vulnérables seraient sans doute rares, mis à part les cours d'eau pour le kayak, les sports d'hiver et peut-être les espaces naturels visités pour leur spécificité. A noter qu'en ce qui concerne les sports d'hiver, une forte variabilité s'observe déjà actuellement dans la quantité et la durée de l'enneigement.

- La question de l'eau est essentielle. L'eau est en effet une ressource cruciale du tourisme wallon. Cette ressource sera vulnérable tant en été<sup>2</sup> (manque) qu'en hiver et peut-être aux intersaisons (trop plein). Dans les deux cas de figure, des effets négatifs importants sur le tourisme devraient se faire sentir.
- En ce qui concerne les espaces bâtis, et singulièrement les espaces urbains, différentes mesures devraient être prises en termes d'urbanisme, d'aménagement, de techniques de construction et d'architecture, pour rendre ces espaces plus vivables lors des périodes de forte chaleur. Ceci nécessite un travail concerté et une révision importante des pratiques en matière d'urbanisme et d'architecture, d'autant que, étant donné la croissance démographique en Wallonie, ces espaces sont sans doute amenés à se densifier dans le futur.

**“Toutes les évolutions et impacts envisagés devraient amener à la prise de mesures d'adaptation. Il convient tout d'abord de mettre l'accent sur le fait que, parmi les différents acteurs touristiques, ce sont les touristes qui disposent de la faculté d'adaptation la plus importante.”**

<sup>2</sup> La pression du tourisme se produit au moment où la ressource est la plus rare, même si la consommation touristique ne représente que peu par rapport au total de la consommation.

Toutes les évolutions et impacts envisagés devraient amener à la prise de mesures d'adaptation. Il convient tout d'abord de mettre l'accent sur le fait que, parmi les différents acteurs touristiques, ce sont les touristes qui disposent de la faculté d'adaptation la plus importante.

Les temporalités, lieux ou activités pratiquées pourraient ainsi être amenés à évoluer dans l'avenir, sans nécessiter trop d'investissements. Les valeurs des sociétés et individus pourraient se modifier.

Certaines mesures d'adaptation, qui semblent assez évidentes (climatisation, tourisme hors-sol par exemple), même si il y a sans aucun doute un effet positif sur les flux touristiques (ou permettraient de neutraliser les impacts négatifs) pourraient ne faire que renforcer les pressions sur l'environnement. Les défis qui se posent et se poseront de plus en plus dans le futur peuvent donc être une occasion, pour les acteurs touristiques, de trouver des solutions innovantes et non standardisées.

Enfin, les différentes mesures d'adaptation ont un coût qui devra être au final supporté par les touristes. La question de l'accès au tourisme au plus grand nombre, ou au contraire de la dualisation de celui-ci, mérite sans aucun doute une réflexion approfondie.



**Isabelle Bauthier** est licenciée en géographie et a réalisé une thèse de doctorat portant sur le développement touristique des territoires découlant des grands événements sportifs. Depuis 2011 elle a rejoint la CPDT comme chercheuse.



**Caroline d'Andrimont** est licenciée en tourisme et titulaire d'un DEC2 en géographie humaine. Elle travaille à l'IGEAT depuis 2006. En ce moment, elle participe à deux recherches pour la CPDT et une pour l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse.



**Jean-Michel Decroly** est docteur en sciences géographiques et professeur de géographie, démographie et tourisme à l'Université Libre de Bruxelles. Il y dirige l'unité de recherche "Géographie appliquée et géomarketing" de l'IGEAT. Ses travaux actuels de recherche portent sur les transformations des territoires par les mobilités.

Isabelle Bauthier, Caroline d'Andrimont et Jean-Michel Decroly font partie de l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire (IGEAT). Cet institut mène des recherches interdisciplinaires dans les champs de l'environnement, du développement territorial et du tourisme et coordonne des enseignements universitaires de 2e cycle (Master) et 3e cycle (Doctorat) en environnement et en tourisme. Depuis 2006, l'Institut est un département de la Faculté des Sciences de l'Université Libre de Bruxelles.

# Paysages du statique au mobile

Freins et opportunités de la mise en tourisme des paysages







## Paysages - du statique au mobile Freins et opportunités de la mise en tourisme des paysages

*“Force est de constater que la mise en tourisme des paysages n’a pas été concluante : centres, musées, maisons thématiques, routes, espaces d’interprétation... n’ont pas mobilisé les publics.*

*L’apparition des technologies mobiles (m-tourisme) ne devrait-elle pas présenter de nouvelles opportunités pour le paysage ?”*

### II Des contraintes constatées ou supposées...

Le paysage comme une offre touristique ? Comme un objet que l’on valorise pour ce public spécifique qu’est le touriste ? Difficile à imaginer, alors que le paysage semble si insaisissable. Croisement de plusieurs dimensions et perceptions - historique, géographique et représentation mentale -, le paysage ne s’appréhende pas au même titre que d’autres objets ou sujets touristiques.

En premier lieu, malgré les intérêts contemporains qui se cristallisent sur le paysage - écologie et environnement, cadre de vie, espace construit et espace naturel, matière première et espace (outils ?) de production... parmi tant d’usages - on constate que, malgré des réflexions qui se poursuivent depuis de nombreuses années, voire des décennies, le paysage a du mal à constituer une offre touristique à part entière, qui

mobiliserait des (ses) publics, créerait son économie touristique... et, pourquoi pas, rencontrerait le succès et la reconnaissance.

Pourquoi ? Avant de proposer une approche active et interventionniste pour cette mise en tourisme supposée, il semble pertinent de se demander quelles contraintes, quels handicaps, quelles duretés empêchent, ou du moins limitent ou freinent, cette valorisation touristique.

## II | Les raisons d'un insuccès

En premier lieu l'échelle. Le paysage n'est pas un objet préhensible, fini, et si frontières il y a, elles ne restent qu'administratives. D'autre part, il ne se découvre pas par une vue unique mais par un parcours, une déambulation, un itinéraire et une reconstruction progressive qui demande attention, curiosité et savoirs. Coluche ne disait-il pas avec raison, dans un sketch fameux sur les voyages touristiques, devant un splendide panorama "c'est beau... On se casse?". Comme si le paysage n'était que beau et statique, consommable et épuisable d'un coup d'œil, mais surtout pas intelligent, complexe, mobile, dynamique.

Le paysage n'est-il que beau et statique, consommable et épuisable d'un coup d'œil, et pas intelligent, complexe, mobile, dynamique ?

Sans épuiser les raisons, plusieurs autres viennent vite à l'esprit. Le paysage ne se vend pas, il n'y a pas de billetterie à son entrée et de contrôle à sa sortie, encore moins de boutique et de visite guidées (bien que sur ce dernier point, cela reste à réfléchir).

Enfin, ce n'est pas une industrie, une filière économique. Il n'y a pas d'entreprises dont le but est d'agir sur le paysage, pas de consommateurs qui se l'approprient, ce n'est pas une filière économique industrielle. Cinéma, monuments, musées, théâtre, musiques... tous mobilisent des acteurs spécialisés (conservateurs, architectes, techniciens, entreprises de restauration,

acteurs culturels et leurs publics...). Pour le paysage, c'est beaucoup plus vague, toutes et tous se sentent concernés, sans l'être directement: les entreprises de travaux publics y œuvrent (et parfois le supportent comme une contrainte), les environnementalistes le bichonnent mais l'éclatent en de multiples fragments spécialisés, les administrations le règlementent, les publics le parcourent et le traversent mais dans le cadre d'autres consommations et intentions. A-t-on déjà vu des groupes touristiques, ou même des individus, parcourir un paysage pour ses intérêts propres et non pas pour les offres dont il est le cadre (monuments, sites de visites ou loisirs...)? Que reste-t-il alors comme publics directement concernés, quelques "paysagistes" disposant d'une vision à l'échelle du territoire, des chercheurs et étudiants, une poignée de passionnés... Ces publics hautement spécialisés ne construisent pas une clientèle suffisante pour espérer construire une consommation touristique, génératrice d'une économie propre. S'il est légitime de mobiliser ces publics spécialisés, cela se fait dans une perspective de programmation culturelle et de mission de services publics, favorisant la recherche, la formation, l'éducation... mais pas, ou très peu, le développement touristique des territoires.

*"Le paysage n'est-il que beau et statique, consommable et épuisable d'un coup d'œil, et pas intelligent, complexe, mobile, dynamique?"*

En cela, si le paysage concerne tout le monde, il ne concerne personne en particulier. Paysage n'est pas jardins, sujet au combien personnel et dont les festivals se multiplient à l'infini. Paysage n'est pas plantes ni florales. Le paysage fait partie de ces grands thèmes évidents qui depuis des siècles cherchent leur musée, l'architecture en est un autre. Mais tous ont échoué, coûtent, ferment ou restent confidentiels. C'est un très beau territoire de projets touristiques, qui génère de nombreuses études, dont les agences d'ingénierie et bureaux d'études font leurs choux gras, études qui s'égrènent au fil des ans et ne débouchent que sur des projets avortés, incomplets... évidemment à charge et déficitaires, début du cercle vicieux qui conduit soit à une fermeture inéluctable, soit à une transformation profonde qui en dénature l'idée initiale, soit à une inexorable confidentialité qui se résume à de l'entre soi de spécialistes. Volontairement je ne donne pas de noms...

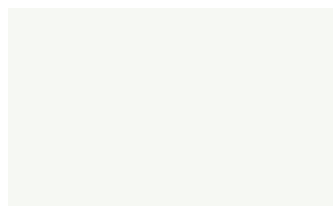


### III | Quels publics pour le paysage ?

Et puis qui ? Qui va pratiquer le paysage pour enfin mieux le comprendre, si ce n'est ceux qui déjà en ont la culture préalable ? Qui va en faire un but en lui-même pour un voyage, un séjour, une visite ? Qui sait le décrypter et lire son histoire comme on fait l'archéologie d'un bâti ? Qui va alors, non pas exalter le beau panorama, bel objet en soi, mais au contraire vanter cette morne plaine pour en faire ressortir l'histoire, la géologie et sa morphologie, les évolutions en cours en décryptant tel bosquet, les traces parcellaires, les essences nouvelles ou anciennes, les implantations humaines, les représentations au fil des siècles ? L'archéologie du paysage est une science difficile et qui semble difficile à transmettre.

Le paysage ne serait qu'un cadre, cadre qui sous-tend les autres activités touristiques, randonnées, visites, sports, détente, farniente... ? Mais rien qu'un cadre, une annexe qui n'est pas le sujet en lui-même, pas l'objet du désir ni de la consommation touristique. Beau il met en valeur, incite, attire, il serait photogénique. Supposé laid, il repousse, freine et se vit comme un handicap. Il devient alors curiosité sociologique, objet de nostalgie pour les habitants, ne s'apprécie que dans la contrainte que son amour est sensé imposer.

Difficile d'en faire une valorisation touristique... !!!



### IV | Paysage cadre contre paysage lien

Les technologies mobiles mettent en perspective cette notion de paysage comme cadre de vie, décors dans lequel s'inscrivent les offres et activités touristiques qui, sommes toutes, resteraient éternellement ponctuelles.

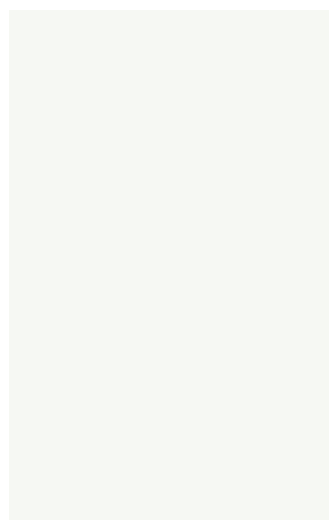
Le premier constat est que le visiteur touristique dispose en permanence de son propre appareil, que cela soit un smartphone ou une tablette, ou même et de plus en plus, des deux, chaque appareil apportant son ergonomie spécifique dans des moments différents : quand on souhaite communiquer (téléphone...) ou quand on souhaite être accompagné pour une visite (tablette au format plus convivial).

La présence permanente du terminal digital met aussi en perspective l'idée que la consommation touristique se concentre sur des offres ponctuelles, qu'elles soient uniques ou successives (logique de produits touristiques). Le terminal accompagne le touriste dans tous ses instants, que cela soit durant les déplacements eux-mêmes (trajets en voitures, trains, cars, avion et toutes sortes de randonnées piétonnes, équestres, vélos...) ou durant une consommation touristique spécifique : lieu de visite, découverte d'un panorama, monuments, sites de loisirs... Dans cette perspective, les mobinautes (utilisateurs des technologies mobiles) sont aptes à utiliser leurs terminaux non seulement aux moments des escales, mais durant les déplacements eux-mêmes... Entre les moments d'escale et les temps de déplacement, les liens entre les escales, il n'y a plus de hiérarchie, tous les moments deviennent privilégiés pour apporter aux touristes une information, une connaissance, un service.

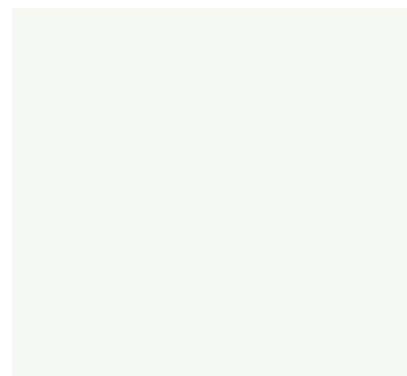
Le long de la Loire, à l'approche de l'estuaire, en conduisant sur les coteaux, grâce à une application numérique dédiée à ce territoire, j'écoute un ma-

gnifique texte de Julien Gracq (écrivain géographe) qui décrit les paysages qui se déroulent en ce moment même sous mes yeux. Géolocalisée, l'information se déploie au moment même où elle est nécessaire, sans gêne ni insécurité. A l'approche de Nantes me sont révélés les vignobles et leurs vins, le système hydraulique qui construit le paysage des îles sur le fleuve, les anciens ports et activités fluviales et me sont proposés des escales, nouveaux lieux de découverte ou de services.

Il y a donc une opportunité nouvelle de remettre le paysage au centre des modes de consommation touristique. Le paysage ne sera plus un cadre, mais un lien entre des moments, un lien plein de sens, plein d'aventures, plein de découvertes. Il deviendrait même, le moment de l'incitation, de l'envie, de ce qui va déclencher les consommations sur sites. En cela, toutes les stratégies et organisations territoriales sont à repenser, et rapidement, sous peine de voir se réorganiser profondément l'attractivité future des destinations touristiques.



*“Il y a donc une opportunité nouvelle de remettre le paysage au centre des modes de consommation touristique. Le paysage ne sera plus un cadre, mais un lien entre des moments, un lien plein de sens, plein d'aventures, plein de découvertes. Il deviendrait même, le moment de l'incitation, de l'envie, de ce qui va déclencher les consommations sur sites.”*



## V – Penser nativement numérique

Cet accompagnement numérique du mobinaute, nous n'allons pas ici en développer les opportunités, stratégies, méthodes, moyens, outils mais juste soulever une difficulté qui trop souvent obère la performance de la démarche. Il existe plusieurs grandes familles d'applications numériques à vocation touristique :

- **mobilités touristiques** : ces applications favorisent les randonnées et déplacements sur un territoire (avec géolocalisation, tracés des parcours, informations diverses, identification des points d'intérêt...), en cela elles ne sont que des topo-guides dont l'ergonomie aurait été (peu) reconfigurée en fonction du média ;
- **services aux touristes** : ce sont des applications d'information et d'accueil dématérialisé sur le territoire : elles se conçoivent et se construisent comme un Office de Tourisme dématérialisé (informations touristiques, proximités de services et commerces...). Très nombreuses, elles composent l'essentiel de l'offre pour les Mobinautes ;
- **découverte thématique** : souvent réalisé par un site touristique, un groupe de passionnés, une tutelle administrative ou scientifique, elles répondent à une curiosité ponctuelle et fragmentaire.

On constate qu'aucune de ces applications ne tire vraiment les conséquences de ce nouveau rapport entre le visiteur et son territoire et qui met au centre des enjeux, de manière native, non pas de l'information ou des services, mais des contenus valides qui justifient une réelle exploration et compréhension du territoire.

Aujourd'hui au centre de ces enjeux, les valeurs et les qualités des territoires et destinations touristiques... le paysage.



### Didier MOULIN

Didier Moulin est gérant fondateur de Mérimée Conseil, agence d'ingénierie culturelle et touristique. Aujourd'hui généraliste sur le développement des territoires à partir de tous leurs patrimoines, il se spécialise en parallèle sur les champs innovants du tourisme : technologies mobiles, marketing territorial, analyse comportementale...

Mérimée Conseil, agence d'ingénierie culturelle et touristique

[www.merimeeconseil.fr](http://www.merimeeconseil.fr)  
[dmoulin@merimeeconseil.fr](mailto:dmoulin@merimeeconseil.fr)



© Cristine Lietz

# Tourisme et nature,

un exercice périlleux d'équilibriste



## Tourisme & Nature, un exercice périlleux d'équilibriste

Tous, nous avons la vision de centaines voire de milliers de personnes qui empruntent le même sentier, qui admirent les mêmes îles à bord de paquebots gigantesques, qui plongent dans les fonds marins et collectent des souvenirs dans les coraux. Des personnes qui pique-niquent et "oublient", par mégarde, les emballages du repas. Il n'est pas nécessaire de chercher bien loin dans les images collectives pour trouver des paysages dénaturés par de grands complexes hôteliers dont les eaux usées se déversent directement dans le ruisseau voisin. Ni même les multiples piscines qui puisent des milliers litres d'eau potable dans les réserves déjà faibles de certains pays.

De nombreux éco-systèmes déjà fragiles souffrent grandement du développement du tourisme. Sans compter que la multiplication des déplacements

contribue à la pollution de l'air et à l'augmentation des gaz à effets de serre.

Le tourisme de masse est sans conteste un risque important pour les ressources naturelles d'une région.

Deux risques conséquents au tourisme de masse peuvent être pointés :

Tout d'abord, le risque social : sous la pression des visiteurs, des rites et des coutumes se vident de sens et deviennent des attractions. De plus, la volonté des touristes de trouver leurs repères dans une destination peut mener les autochtones à développer des prestations hybrides bien éloignées de leurs traditions.

Un autre risque à souligner est davantage économique : si le tourisme de masse s'accompagne de nombreux flux financiers, les iniquités dans les retombées sont nombreuses.

Ces différents impacts négatifs du tourisme de masse, combinés ou non,

engendrent le "risque touristique". Autrement dit : le tourisme de masse porte en lui une force d'auto-destruction. L'accumulation d'impacts négatifs sur une destination entraîne une perte d'attractivité de celle-ci. Il est alors possible d'entrer dans un cercle infernal de diminution de la fréquentation (jusqu'à l'abandon). Les complexes deviennent alors de véritables chancres touristiques, ce qui entraîne inévitablement une augmentation des conséquences négatives au niveau socio-économique.

Ce cycle est bien entendu ici très caricatural mais il se vérifie à différentes échelles.

Outre des considérations élémentaires et essentielles de respect de la nature et de la population autochtone, le secteur du tourisme est, de plus en plus, conscient de la nécessité vitale pour lui d'intégrer une gestion saine et en phase avec son environnement.

Le tourisme doit changer ses façons de faire et ce, dans son propre intérêt, afin de préserver son caractère attractif et d'assurer la pérennité de ses composantes naturelles et culturelles.

***"Le tourisme doit changer ses façons de faire et ce, dans son propre intérêt, afin de préserver son caractère attractif et d'assurer la pérennité de ses composantes naturelles et culturelles."***



## Et en Wallonie ?

Depuis quelques années, les professionnels du tourisme wallon, publics et privés, sont bien conscients de l'impact de la qualité des milieux naturels sur l'engouement pour les destinations touristiques. A fortiori quand nombre des touristes visitant la Wallonie viennent de pays particulièrement attentifs à l'environnement comme les Pays-Bas ou l'Allemagne et que, de nombreuses études le prouvent, la nature wallonne constitue un des premiers motifs de leur visite.

Deux projets importants et transversaux ont été initiés à l'échelle de la Wallonie permettant de préserver la nature tout en permettant sa découverte aux touristes :

### 1. L'intégration au projet européen EDEN

Il valorise, selon certaines thématiques, les destinations européennes d'excellence avec une attention toute particulière au "tourisme durable" :

- en 2007 : tourisme rural ;
- en 2009 : tourisme et zones protégées ;
- en 2010 : tourisme aquatique ;
- en 2011 : tourisme et régénération des espaces et sites physiques.



### 2. Le projet commun CGT/DNF de valorisation touristique des massifs forestiers

Suite au constat d'une pression touristique de plus en plus grande sur la forêt wallonne et la nécessité pour le tourisme wallon de valoriser ce secteur, un plan stratégique a été commandé au Professeur BODSON. L'un des atouts principal de ce plan est la volonté, avec tous les partenaires, de trouver le juste équilibre entre préservation et valorisation. C'est ainsi que les massifs touristiques ont été scindés en différentes zones permettant ainsi de concentrer les infrastructures, les activités et les passages sur certaines zones et conserver la quiétude des autres zones.

- Ville d'appui
- Zone d'infrastructure
- Zone de randonnée
- Zone d'activités cadrées
- Zone sanctuaire



*"Depuis quelques années, les professionnels du tourisme wallon, publics et privés, sont bien conscients de l'impact de la qualité des milieux naturels sur l'engouement pour les destinations touristiques. A fortiori quand nombre des touristes visitant la Wallonie viennent de pays particulièrement attentifs à l'environnement comme les Pays-Bas ou l'Allemagne et que, de nombreuses études le prouvent, la nature wallonne constitue un des premiers motifs de leur visite."*



### Le tourisme, un formidable outil de sensibilisation ?

Le tourisme mondial représente plus de 935 millions de personnes pour alimenter le premier secteur économique mondial. Il s'agit, en outre, d'une industrie en pleine expansion : l'organisation mondiale du tourisme prévoit 1,6 milliard de touristes en 2020. C'est, de plus, un secteur qui emploie 250 millions de personnes dans le monde.

En Wallonie, il représente 60.000 emplois non-délocalisables et 5% du PIB. On compte près de 9 millions de personnes qui fréquentent les attractions, musées, restaurants, petites boutiques, pharmacies,... et plus de 9,5 millions de nuitées dans nos hébergements.

Mais le tourisme n'est pas qu'un secteur économique stratégique, c'est



également un formidable vecteur de sensibilisation, un levier d'amélioration de la qualité de vie des habitants et de protection des espaces naturels.

De nombreux acteurs touristiques ont saisi cette opportunité. On peut citer, à titre d'exemple et parmi d'autres :

- des communes qui injectent leurs taxes touristiques de séjour pour la gestion des déchets;
- des hébergements qui s'engagent dans la sensibilisation de leurs occupants ou qui appliquent une gestion durable par les économies d'eau, d'énergie;



© Andreas Hermsdorf

- des associations qui encouragent ces hébergements par des labels tels que gîte Panda, gîte bio nature, clé verte,...;
- des sites naturels qui, par le paiement d'un droit d'entrée, étendent leur territoire, initient des projets;
- des Tour-opérateurs qui engagent des touristes à poser des choix éclairés;
- des attractions touristiques, des musées qui participent à la sensibilisation des plus jeunes;



### Alexandra NEUFCEUR

Attachée à la Direction de la Stratégie touristique du Commissariat général au Tourisme

- des parcs naturels qui sont engagés depuis 2008 dans la dynamique touristique et qui apportent un regard neuf;
- des produits d'abord exclusivement ouverts à la filière bois qui s'allient à des projets touristiques.

**“Trouver l'équilibre entre les attentes et les perceptions de différents utilisateurs de la nature est un exercice périlleux. L'essentiel est de concilier les intérêts de production, de préservation et de valorisation de la nature wallonne.”**

La nature et le tourisme sont indissociables. Néanmoins, nous ne devons pas faire preuve d'angélisme ou de naïveté : trouver l'équilibre entre les attentes et les perceptions de différents utilisateurs de la nature est un exercice périlleux. L'essentiel est de concilier les intérêts de production, de préservation et de valorisation.

Monsieur Philippe BLEROT, Inspecteur général du Département de la Nature et des Forêts et Monsieur Jean Pierre LAMBOT, Commissaire général au Tourisme préfacent comme suit les rapports des massifs forestiers, texte qui peut facilement s'appliquer à l'ensemble de la nature wallonne :

*“Ce projet, essentiel pour la Wallonie, son tourisme, la préservation de sa forêt et son exploitation équilibrée, doit rassembler chacun des responsables publics et privés, forestiers et touristiques.*

*Tous doivent faire preuve de compréhension, de respect et d'ouverture par rapport au métier de l'autre mais surtout par rapport au souhait commun de préserver ce milieu précieux, ce qui ne peut se concrétiser que dans la construction d'un projet commun : Tourisme et Forêt.”*

**Tourisme nature, activités de plein air, éco-tourisme... trois réalités bien différentes explicitées comme suit par Madame Juliana Prinskin\* :**

- Faire du kayak sur une rivière, c'est une activité de plein air;
- Faire du kayak dans une réserve ou que vous y passez la nuit, c'est du tourisme de nature;
- Faire du kayak dans une réserve naturelle avec un guide qui vous explique et vous sensibilise aux moyens de préserver mais également que votre séjour est en adéquation avec ces concepts, c'est de l'éco-tourisme.
- Ces trois formules cohabitent et cohabiteront encore longtemps. Il est illusoire de croire que nous pourrions n'avoir en Wallonie que de l'éco-tourisme.

\* Maître de Conférences à l' "Institut de Tourisme de l'Université des Sciences Appliquées et des Arts de Lucerne". Elle a enseigné et fait des recherches sur les aspects pratiques du développement du tourisme durable au Canada et en Australie et est l'auteure d'un article sur l'initiative Global Solar Hotel Network dans les Cahiers du Tourisme n°6.



À la  
rencontre des Forêts  
d'Ardenne

et de ses 3 massifs forestiers



## À la rencontre des Forêts d'Ardenne Et de ses 3 massifs forestiers

### Avant-propos

Le concept "Les Forêts d'Ardenne" repose sur une stratégie élaborée, à la demande du Gouvernement wallon, par le Professeur Daniel Bodson de l'UCL. Celle-ci préconise de partir des exigences de la clientèle et de créer, à l'exemple des sports d'hiver, des produits "forêt" englobants où l'on s'habille "forêt", pratique des sports ou des activités "forêt", loge "forêt", mange "forêt"... Le tout, en fédérant les acteurs et opérateurs locaux dans une dynamique commune et à une échelle autre que strictement locale.

Le développement de cette stratégie sur le terrain se fait par Ressources Naturelles Développement asbl (anciennement Valbois RN) pour la coordination du projet et la communication du concept "Forêts d'Ardenne" et par les trois structures porteuses actives sur chacun des massifs forestiers pilotes à savoir La Grande Forêt d'Anlier, La Forêt du Pays de Chimay, La Grande Forêt de Saint-Hubert.

### Aujourd'hui, du concret !

Commençons par présenter la mascotte des "Forêts d'Ardenne": Arduinna, déesse de la faune et des bois.

Elle est votre guide dans la découverte de nos forêts, elle vous accompagne à tout moment et vous aide à poser les gestes appropriés pour respecter et préserver au mieux ce milieu fragile.

Cette déesse sera toujours présente afin d'illuminer chacun des moments clés proposés par les Forêts d'Ardenne et ses massifs forestiers.

### LES TROIS MASSIFS PILOTES

### VOUS FONT VIVRE DES SÉJOURS 100% FORÊT

#### LA GRANDE FORÊT D'ANLIER



La Grande Forêt d'Anlier

**"Au diable l'éternelle course contre la montre ! Cette fois, c'est dit: pendant les vacances, je ralentis la cadence, je prends le temps de vivre. Bref, j'adopte la slow attitude..."**

Vous l'aurez compris, ce massif propose de redonner au voyage ses valeurs premières de plaisir et de repos. A l'heure du toujours plus vite, la Grande Forêt d'Anlier prend le pli du slow tourisme, une invitation à lever le pied pour mieux en profiter. Son emblème: la cigogne noire. Un animal rare qui a trouvé ici un site propice à son équilibre naturel.

L'équipe coordinatrice s'entoure aujourd'hui de plus de 30 partenaires, répartis sur les communes d'Arlon, Attert, Bastogne, Fauvillers, Habay, Léglise, Martelange, Neufchâteau et Vaux-sur-Sûre. Ils vous proposent un panel de séjours mariant étonnement, bien-être et découverte.

#### Du plus inédit au plus ressourçant

En octobre, les visiteurs peuvent profiter d'un séjour inédit dans une bio-sphair. La garantie de vivre la magie du brame comme personne !

Toute l'année, des escapades bien-être sont proposées pour une réelle pause détente au cœur de la forêt ardennaise.

Pour les férus de randonnée, il est désormais possible de découvrir la forêt avec un guide accompagnateur.

Enfin, de longues chevauchées au cœur de la forêt attendent les amateurs d'équitation d'avril à octobre.



Les Forêts d'Ardenne





### LA FORÊT DU PAYS DE CHIMAY



La Forêt du Pays de Chimay

**"Reste toi-même, car c'est dans l'authenticité que l'on puise ses forces."** Daniel Herrero

Nature préservée et authenticité, une thématique sur laquelle repose le massif de la Forêt du Pays de Chimay. Pour approfondir cette thématique, le massif a choisi le pic noir comme animal emblématique. Pourquoi? La réponse est simple, le pic est une espèce dite "parapluie", si on la protège, on protège tout un ensemble d'animaux.

C'est avec près de 30 partenaires répartis sur les communes de Viroinval, Couvin, Doische, Philippeville, Froidchapelle, Momignies, Chimay et Sivry-Rance que la Forêt du Pays de Chimay vous propose une gamme de produits touristiques englobants.

#### Du plus sportif au plus nature

Le produit phare du massif: La Grande Traversée, plus de 150 km de randonnée pour petits et grands au cœur de la Forêt du Pays de Chimay. Un parcours agrémenté d'aires de bivouac pour les amoureux de la nature, de chambres d'hôtes ou de gîtes pour les personnes à la recherche d'un peu de confort après une journée de marche.

Ce massif propose également de se ressourcer, en vivant (ou survivant) en forêt avec le strict nécessaire grâce aux séjours "Trappeurs".

D'autres séjours, comme un séjour au rythme des sabots, à dos d'âne et à cheval et un séjour pour éveiller les sens, sont également organisés.

Pour les passionnés de la photo, un concours est lancé sur le thème "Aux sources de la forêt, Osez la nature!" Celui-ci se termine en mai 2014, permettant ainsi de profiter de chaque saison.

### LA GRANDE FORÊT DE SAINT-HUBERT



La Grande Forêt de Saint-Hubert

**"Saint-Hubert"** deux mots, et déjà une référence en tourisme

C'est grâce à son slogan "Terre de cerfs et de légendes" et son emblème "le cerf" que le massif de la Grande Forêt de Saint Hubert va faire vivre son tourisme vert.

10 communes: Bertogne, Daverdisse, Libin, Libramont-Chevigny, Nassogne, Saint-Hubert, Sainte-Ode, Tellin, Tenneville et Wellin forment le territoire de la Grande Forêt de Saint-Hubert où les touristes vont pouvoir découvrir les légendes du massif et la grande faune.

Un massif qui regorge d'événements symboliques tels que les Journées Internationales de la Chasse et de la Nature, la Fête de la Saint-Hubert, Le Festival des Légendes Ardennaises,...C'est l'occasion pour les visiteurs et les touristes de vivre un week-end coloré "forêt" en découvrant le territoire à travers un survol du massif en planeur, des soirées "à l'écoute du brame", des contes et des légendes,...

Pour profiter de la région et ne rien rater de sa grande faune, un guide touristique (paru aux Editions Racine, dans la collection Télétourisme), consacré à la Grande Forêt de Saint Hubert est disponible en librairie.

De plus, en 2014, plusieurs produits sont attendus:

- Un circuit sur les traces de Saint-Hubert: un produit phare alliant visites, histoire, légendes et technologies nouvelles. Le tout, sur tablette numérique.
- Le circuit du Petit Bois de Redu, sur tablette numérique: un produit permettant de découvrir le livre, les légendes et l'espace grâce aux nouvelles technologies.
- Une grande randonnée à Libin: un produit alliant balades, découverte nature, hébergements et restaurants.





Le Week-End du Bois  
et des Forêts d'Ardenne

2013

18.19.20 OCTOBRE 9<sup>e</sup> édition  
[www.leweekenddubois.com](http://www.leweekenddubois.com)



### Un 1er événement fédérateur

Depuis 8 ans, Ressources Naturelles Développement (anciennement Valbois) organise l'événement de la filière-bois "Le Week-end du bois". C'est tout naturellement que cet événement est devenu "Le Week-end du bois et des Forêts d'Ardenne" dès la neuvième édition, en 2013. Chaque 3ème week-end d'octobre, les visiteurs ont ainsi la possibilité de découvrir les métiers de la filière forêt-bois en Wallonie et au Grand Duché de Luxembourg en séjournant notamment sur le territoire des massifs pour y vivre un séjour inédit entièrement coloré forêt.

Manger, dormir, s'instruire, découvrir, se divertir "Forêt" le temps d'un week-end!

### Un réseau d'acteurs

Une des lignes de conduite du projet "Forêts d'Ardenne" consiste à mobiliser les acteurs et opérateurs locaux. Encore faut-il s'assurer de leur qualité.

Pour ce faire, un livret d'adhésion a été réalisé afin de bien identifier les apports, de s'assurer qu'ils soient attractifs et qu'ils rencontrent les desiderata de la demande. Pour en savoir plus rendez-vous sur [www.lesforetsdardenne.be](http://www.lesforetsdardenne.be) ou sur [www.leweekenddubois.com](http://www.leweekenddubois.com)



### Les Forêts d'Ardenne ne s'arrêtent pas là...

L'objectif des différents acteurs du projet "Les Forêts d'Ardenne" est de continuer à construire et à renforcer l'offre touristique "forêt" par d'autres séjours thématiques sur chacun des massifs forestiers; de réaliser des projets de plus grande envergure tels un village Wellrest dans les arbres, un bar perché, une maison du cerf ou de la forêt, une tour panoramique...

Pour permettre la mise en place de telles infrastructures, une proposition de décret relative à la "valorisation touristique, récréative ou didactique des massifs forestiers et aux parcs animaliers" a été déposée au Parlement wallon par le Président de l'ASBL Ressources Naturelles Développement, Monsieur le Député-Bourgmestre de Marche-en-Famenne André Bouchat et de Madame Françoise Fassiaux Looten, Députée - Bourgmestre de Chimay.

Dans l'attente, des équipements seront implantés dans les zones de loisirs ou zones privées avec l'accord des propriétaires et en respect de la législation actuelle en vigueur.



Ressources Naturelles  
Développement asbl

### Pour en savoir plus:

Ressources Naturelles Développement (anciennement Valbois), coordinatrice du projet et en charge de la communication des Forêts d'Ardenne a mis en place sa stratégie de communication et vous invite à retrouver toutes les informations nécessaires sur le projet par plusieurs canaux:

#### Le web

[www.lesforetsdardenne.be](http://www.lesforetsdardenne.be)  
[www.facebook.com/foretsdardenne](https://www.facebook.com/foretsdardenne)

#### En images

Une vidéo de présentation: <http://www.lesforetsdardenne.be> onglet "Présentation en images"

#### Papiers

Guide de la Renaissance du Livre: "Les Forêts d'Ardenne et ses massifs forestiers" disponible dès le printemps 2014.

### Contact

"Les Forêts d'Ardenne"  
Ressources Naturelles  
Développement asbl

Rue de la Converserie, 44  
6870 Saint-Hubert

Tél.: 061/29.30.70  
Email: [a.charlier@rnd.be](mailto:a.charlier@rnd.be)

[www.rnd.be](http://www.rnd.be)  
[www.lesforetsdardenne.be](http://www.lesforetsdardenne.be)

Un projet soutenu par:



Wallonie



# Les Lacs Eau de l' d'Heure

un site touristique majeur de Wallonie intégré dans une nature respectée





## Les Lacs de l'Eau d'Heure : un site touristique majeur de Wallonie intégré dans une nature respectée

### Les Lacs de l'Eau d'Heure, que du bonheur !

Ce slogan, simple, voire naïf, en apparence, ne traduit pas la complexité du chemin qui a été nécessaire pour atteindre l'objectif de création d'un paradis touristique durable.

Parvenir à hisser le site des Lacs de l'Eau d'Heure au rang de **"Destination Touristique d'Excellence"**, modèle de développement de tourisme durable à l'échelle de l'Europe (lauréat du concours EDEN 2010) était loin d'un objectif imaginable il y a quelques années encore.



Si la vocation touristique de ce site est devenue incontestable aujourd'hui, il faut se souvenir que cela n'a pas toujours été ni une évidence, ni une priorité.

Rappelons-nous en effet que ce site a initialement été conçu pour des vocations techniques affirmées (le soutien d'étiage de la Sambre et la production d'électricité) pour lesquelles la réalisation d'un stock d'eau de 47 millions de mètres cube était nécessaire.

Afin d'éviter la mise sous eau d'un village entier, cet objectif n'a pu être atteint qu'en créant les deux lacs principaux : l'Eau d'Heure et la Plate Taille.

A l'époque des travaux de construction des barrages, même si le Tourisme ne constituait pas une priorité, il allait de soi que la simple présence de plans d'eau susciterait un intérêt certain pour les touristes en quête de calme et de nature.

Pour compenser les effets négatifs de l'inévitable marnage (variations du niveau d'eau) dû aux vocations techniques de ces deux plans d'eau, trois

pré-barrages ont été réalisés offrant ainsi des plans d'eau à niveau constant favorisant l'accueil d'activités sportives et touristiques.

C'est ainsi que naquirent, fin des années '70, début des années '80, les Lacs de l'Eau d'Heure : un site de 1.800 hectares, situé à cheval sur les Provinces de Namur et du Hainaut, dans un cadre naturel d'une extrême beauté, offrant cinq lacs d'une superficie totale de 600 Ha et d'une capacité totale de plus de 85 millions de m<sup>3</sup>, plus de 50 kms de berges, 500 Ha de forêts et autant d'espaces verts ou d'infrastructures diverses.

Mais où, malheureusement, au début, le potentiel touristique n'a pas été exploité à sa juste valeur.

Pour cause, à cette période, la compétence du Tourisme était considérée comme une matière culturelle et dépendait donc de la Communauté française qui ne disposait pas des moyens budgétaires suffisants pour faire face à un développement touristique digne de ce nom.

***"Début des années '80, la compétence du Tourisme était considérée comme une matière culturelle et dépendait donc de la Communauté française qui ne disposait pas des moyens budgétaires suffisants pour faire face à un développement touristique digne de ce nom."***

C'est en 1994, lors du transfert de l'exercice de la compétence du Tourisme de la Communauté française à la Région wallonne, que le statut de ce secteur a radicalement changé en le considérant désormais comme un secteur économique à part entière.

Cette date fut décisive pour le développement touristique des Lacs de l'Eau d'Heure.

En effet, en plus de cette donne institutionnelle positive, la Région wallonne,

***"Si la vocation touristique de ce site est devenue incontestable aujourd'hui, il faut se souvenir que cela n'a pas toujours été ni une évidence, ni une priorité."***

qui avait obtenu quelques mois plus tôt que le Hainaut puisse bénéficier des aides européennes aux régions défavorisées (Objectif I), avait désormais toutes les cartes en main pour faire approuver le principe de réaliser une vraie station touristique avec hébergements et activités toutes saisons aux Lacs.

**“Il aurait été une erreur fondamentale de concevoir et de réaliser ce plan stratégique sans tenir compte du fait qu’un des atouts touristiques majeurs de ce site est la Nature.”**

Un plan stratégique de développement touristique a alors été élaboré afin que les dépenses publiques permettent de mettre les investisseurs privés dans les meilleures conditions possibles afin de développer la vraie richesse espérée ainsi que les emplois promis.

Depuis, ce sont donc divers projets qui sont sortis de terre : deux villages de vacances dits Landal et Golden Lakes d’une capacité totale à terme de 2.500 lits, d’un complexe d’appart’ hôtels “Les Joséphines”, de l’habitat léger de loisirs “La Clairière du Lac”, un aquacentre avec espace balnéo, des plages de sable aménagées, un téléski nautique, un “Natura parc” (parcours accrobranches et tyroliennes), de nouveaux clubhouses pour les clubs nautiques (voile, plongée, jet ski, ski nautique et planche à voile), un bike park signé du nom du champion cycliste belge “Jean-Luc Vandembroucke” et bientôt un Golf, un centre équestre...

Il aurait été une erreur fondamentale de concevoir et de réaliser ce plan stratégique sans tenir compte du fait qu’un des atouts touristiques majeurs de ce site est la nature.

Le cas échéant, parler du développement d’un tourisme durable prend tout son sens.

En effet, les Lacs de l’Eau d’Heure auraient-ils encore un quelconque intérêt

touristique s’ils présentaient des lacs aux eaux polluées, s’ils s’étendaient sur un espace complètement déboisé, s’ils accueillait des infrastructures non intégrées au paysage, s’ils n’organisaient pas un tourisme diffus,...

Comme on peut le voir, la notion de tourisme durable est complexe et multidisciplinaire.

Déjà en 1989, les prémisses d’une telle politique étaient lancées par la révision des plans de secteur de Thuin-Chimay et de Dinant-Philippeville qui, privilégiant la réalisation d’une station touristique en un endroit confiné au nord-est du lac de la Plate Taille, permettait de préserver le caractère paysager de l’ensemble du site.

Dans un autre domaine, la préservation de la qualité des eaux des lacs est primordiale à la pérennité des activités touristiques et sportives nautiques.

On le sait, le milieu lacustre a la particularité d’être très sensible à toute source de pollution.

En effet, au contraire de ce qui peut se passer en rivière ou en eau courante, une pollution dans un lac y reste piégée et son effet s’y accumule au fil du temps.

C’est la raison pour laquelle il faut être extrêmement vigilant afin d’éviter toute pollution ou contamination qui risquerait de mettre en péril la poursuite des activités nautiques telles que la baignade, la pêche, la plongée, la navigation de plaisance,...

Pour atteindre l’objectif du maintien de la qualité des eaux, les efforts de vigilance doivent porter sur l’ensemble du bassin versant, ce qui représente, pour les Lacs de l’Eau d’Heure, une zone de plus de 78 km<sup>2</sup>.

Cela doit concerner tout ce qui peut influencer cette qualité : l’assainissement reprenant les stations d’épuration et la qualité de celles-ci, les collectes et les rejets des eaux usées mais aussi l’agriculture, la gestion hydraulique, la gestion piscicole, ... et enfin, last but not least, les activités touristiques elles-mêmes !

Bien que l’eau soit un élément incontournable du patrimoine naturel d’un site de lacs, il est loin d’être le seul, ce que les gestionnaires du site ont bien intégré dans leur politique de gestion environnementale.

Les bois et les zones d’intérêt biologique, par exemple, sont gérés en étroite collaboration avec les services du D.N.F. (Département Nature et Forêts) afin de respecter au mieux ces écosystèmes particuliers en corréla-



**“Des Réserves Naturelles Domaniales, des Réserves Intégrales Forestières, des Zones d’intérêt biologique et des Zones de quiétude aquatique sont répertoriées afin d’établir un programme de protection et de développement de la biodiversité.”**

tion, notamment avec les fonctions qui leur sont octroyées.

Ainsi des Réserves Naturelles Domaniales, des Réserves Intégrales Forestières, des Zones d’intérêt biologique et des Zones de quiétude aquatique sont répertoriées afin d’établir un programme de protection et de développement de la biodiversité en rapport avec les intérêts qu’elles présentent.

Les aspects énergétiques sont également étudiés soit via une utilisation plus rationnelle de l’énergie soit via la

recherche de nouvelles sources d’alimentation énergétique plus “propres” (centrale de bio méthanisation, pompes à chaleur, bois-énergie, énergie solaire, photovoltaïque, ...).

Une démarche est aussi réalisée en matière de mobilité : acquisition de véhicules de service électriques, transports en commun, ...

Enfin, on pourrait conclure en affirmant que les Lacs de l’Eau d’Heure sont un

exemple concret d’un développement touristique d’envergure DURABLE réussi.

Mais, nul n’étant prophète en son pays et qu’affirmer un propos ne suffit pas à le démontrer, le caractère durable du développement des Lacs de l’Eau d’Heure a pu être objectivé par l’obtention de labels environnementaux tels que “EDEN” en 2010, “Pavillons Bleus” en 2009 et 2012 et, bientôt, nous l’espérons “EMAS”.



**Ariane CABARAUX**

Conseillère - Service  
“Environnement-Sécurité” -  
Les Lacs de l’Eau d’Heure asbl.

# Les Parcs naturels,

un atout pour le tourisme wallon





## Les Parcs naturels, un atout pour le tourisme wallon



© Raymond Clement

Les Parcs naturels sont des territoires ruraux dans lesquels les communes s'associent pour défendre et promouvoir un patrimoine naturel, historique et paysager remarquable. Il s'agit bien de territoires vastes reprenant à la fois des espaces naturels (forêt, prairie, champs, etc.) mais également des espaces de vie dynamisés par la population (villages, routes, etc.). Les Parcs naturels sont donc des territoires vivants et façonnés par leurs habitants. Le premier Parc naturel, celui des Hautes Fagnes-Eifel, a été créé en 1971. Il s'agit, en plus, d'un Parc transfrontalier institué par le Royaume de Belgique et les Länders de Nord-Wesphalie et Rhénanie-Palatinat, la preuve que les paysages, la faune et la flore ne connaissent pas les frontières! Depuis cette date, 8 autres Parcs naturels ont vu le jour. Il existe donc 9 Parcs naturels en Wallonie qui couvrent 48 communes rurales. Ils sont habités par plus de 210.000 personnes et couvrent 300.000 hectares en Wallonie (18% du territoire wallon). Les Parcs naturels occupent donc une place importante au sein du paysage wallon.

***“Il existe 9 Parcs naturels en Wallonie qui couvrent 48 communes rurales. Ils sont habités par plus de 210.000 personnes et couvrent 300.000 hectares en Wallonie.”***

Les missions des Parcs naturels étaient initialement axées sur la préservation et la restauration des milieux naturels et des paysages. Ces missions ont été élargies suite au nouveau décret de juillet 2008, aux côtés de la nature et des paysages, désormais les Parcs naturels œuvrent pour le développement économique des territoires en Parc, sans oublier l'accueil, l'information et l'éducation du public.

### **Le tourisme dans les Parcs naturels...**

Comme partout en Wallonie, les Parcs naturels sont couverts par des Maisons du tourisme et des Syndicats d'initiatives, sans oublier les Fédérations provinciales. Pour l'ensemble des

acteurs du tourisme, l'appartenance à un Parc naturel procure d'abord une marque de qualité indéniable pour le territoire. Il est courant que les hébergements le mentionnent sur leur site Internet ou que les tours opérateurs s'en servent pour éveiller la curiosité de leurs clients. Les Parcs naturels procurent donc un label reconnu idéal pour valoriser un territoire touristique.

Les Parcs naturels participent directement de deux manières différentes au développement touristique de leur territoire, de manière indirecte et directe.

D'une part, de manière indirecte, via leurs actions de tous les jours, ils garantissent un développement harmonieux du cadre de vie et participent à la restauration des paysages et des milieux naturels. On peut penser à l'influence de la réouverture des fonds de vallées dans le cadre de projet de restauration des milieux naturels en Ardenne, ou à la plantation de haies, de vergers ou d'alignement d'arbre dans tous les Parcs naturels, au creusement de mares, à la restauration des sentiers, etc. Mais l'action des Parcs ne se limite pas à la nature et au paysage, les actions mises en œuvre pour favoriser

le développement local dynamisent les territoires touristiques : organisation de marchés de terroir, valorisation des productions locales, organisation des fêtes du Parc, visites didactiques, gestion différenciée des espaces verts (suppression des pesticides, utilisation de flore indigène, etc.), restauration du petit patrimoine,... toutes ces actions augmentent la qualité des territoires en Parc naturel.

### Quelques projets spécifiquement touristiques...

Depuis quelques années, les Parcs naturels développent des outils touristiques, en partenariat avec les acteurs locaux spécialisés dans le tourisme (SI, MT,...). Leur force est de pouvoir créer des outils touristiques en se basant sur la diversité des compétences de leurs équipes techniques : biologiste, agronome, paysagiste, architecte, spécialiste en communication, etc.



### Les Maisons des Parcs naturels, invitation à la découverte !

Les Parcs naturels disposent tous d'une Maison du Parc, siège du travail de l'équipe technique mais pas seulement, elles sont aussi souvent aménagées pour recevoir les visiteurs qui désirent découvrir les particularités du territoire et s'informer de manière ludique.

*“Depuis quelques années, les Parcs naturels développent des outils touristiques, en partenariat avec les acteurs locaux spécialisés dans le tourisme (SI, MT,...). Leur force est de pouvoir créer des outils touristiques en se basant sur la diversité des compétences de leurs équipes techniques : biologiste, agronome, paysagiste, architecte, spécialiste en communication, etc.”*

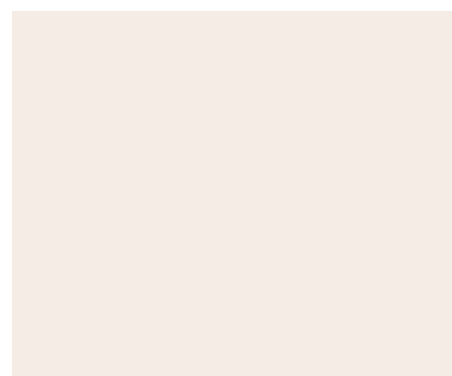
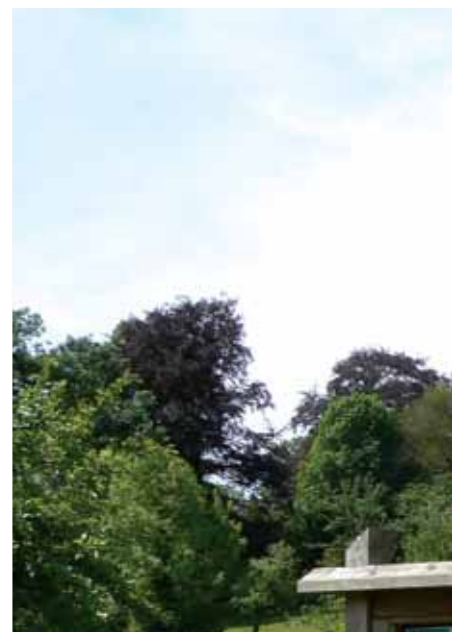
Parmi les Maisons de Parc conçues pour accueillir les touristes, la plus connue est sans doute la Maison du Parc naturel des Hautes Fagnes-Eifel également appelée Centre Nature de Botrange. Véritable centre d'accueil pour la visite des Hautes Fagnes, la Maison du Parc propose une multitude d'activités respectueuses de la nature comme les nombreuses promenades guidées, les promenades en char à bancs, en trottinettes, la location de vélos électriques ou de joëlettes pour les moins valides, etc... Depuis quelques mois, la nouvelle exposition Fania propose une immersion dans le monde des tourbières, en terminant par un tunnel sensoriel qui plonge le visiteur dans l'ambiance mystérieuse des Hautes Fagnes, pour écouter le chant des oiseaux du matin, les bruits de la nuit, se faufiler, tel un renard, à l'intérieur d'un terrier ou grimper,

comme l'écureuil, dans un nid fait de branches. Un autre exemple, la Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, qui avec son escale forestière propose un parcours interactif sur le thème de la forêt et ses huit salles consacrées aux facettes cachées de notre nature... et pour finir, vous pourrez emprunter le promenoir des cimes situé tout d'abord à 5 mètres du sol, pour atteindre ensuite 16 mètres de hauteur, une passerelle sinue entre les troncs et les branches des arbres pour vous mener sur une cinquantaine de mètres à la découverte de la forêt, côté cimes. Actuellement, 6 Maisons de Parc ont un espace d'accueil didactique et ludique pour découvrir les richesses de leur territoire.

### Découvrir un Parc naturel...

Les Parcs naturels développent, depuis quelques années, des outils innovants en matière de tourisme doux et diffus. Les Parcs naturels se parcourent à pied ou à vélo, on peut citer les nombreux projets réalisés autour des itinéraires de randonnée, comme par exemple l'Escapardenne Eisleck Trail développé par le Parc naturel des deux Ourthes. Ce trail d'une longueur de 104 km (5 étapes) est le deuxième itinéraire européen à avoir obtenu le label "Leading Quality Trails" qui garantit la haute qualité du parcours, ce qui donne en quelques chiffres : 3000m de dénivelé positif, plus de 50% de chemin en état naturel, moins de 20% de chemin asphalté, 29 sites naturels traversés ou longés, 44 points de vue remarquables et 3 villes et 19 villages ou hameaux traversés. Des tours opérateurs locaux sont associés au projet pour permettre la pérennité de l'action. D'autres Parcs, comme par exemple, le Parc naturel des Hauts-Pays ont développé un réseau d'itinéraires de randonnées pédestres et cyclistes, avec des circuits de promenade Natura2000 et 26 points d'observation recensés dans une région où aucun balisage n'existait.

La culture n'est pas oubliée, par exemple dans le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, qui a réalisé des promenades alliant le plaisir de la





découverte et de la balade à celui de la culture : le circuit des légendes. Ce circuit vous emmène sur les lieux-dits, sur des sentiers et de vieux chemins, en des endroits mystérieux où souffle peut-être encore l'esprit des vieilles légendes de la vallée, telles que nos arrière-grands-parents ont pu se les raconter à la veillée jusqu'à en avoir le frisson... Comment ne pas citer également les sentiers didactiques qui fleurissent dans tous les Parcs naturels, permettant, comme dans le Parc naturel de la Vallée de l'Attert, de découvrir la nature en s'amusant grâce à de nombreux modules interactifs en bois qui permettent de se familiariser avec la faune et la flore locale.

### Mettre en valeur son patrimoine...

Les actions développées par les Parcs naturels en matière de tourisme se nourrissent des richesses locales, deux projets de valorisation des massifs forestiers portés par les Parcs naturels illustrent à merveille cette philosophie : le Massif forestier de la forêt de Chimay (Parc naturel Viroin-Hermeton) et le Massif forestier de la grande forêt d'Anlier (Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier). Pour le Massif de Chimay, un retour à l'authenticité est proposé avec des séjours trappeur, des challenges trail, etc. Pour la forêt d'Anlier, l'accent est mis sur le slow tourisme, Une forme de tourisme qui fait la part

belle aux temps de plaisir et de repos en proposant des séjours à thème : écoute du brame du cerf, balade et wellness, bien-être et gastronomie,...

### La Fédération des Parcs naturels participe

*“Les actions développées par les Parcs naturels en matière de tourisme se nourrissent des richesses locales.”*

Les Parcs naturels sont regroupés au sein d'une Fédération ce qui leur permet également de réaliser une communication au niveau régional, national et international. En 2011, le topoguide des randonnées en boucle dans les Parcs naturels réalisé en collaboration avec les Sentiers de Grandes Randonnées a été édité et, en 2013, le Guide des Parcs naturels est paru aux Editions de la Renaissance du Livre. Ce guide reprend un descriptif complet des 9 Parcs naturels wallons : nature, paysage, terroir, culture et bien sûr, randonnée!

## Les Parcs naturels, un atout pour le tourisme

Les Parcs naturels constituent une opportunité de création d'outils touristiques et de développement d'une image verte et préservée pour les territoires touristiques qu'ils couvrent. Loin de concurrencer les professionnels du tourisme au niveau local, ils développent conjointement des projets innovants pour valoriser leurs richesses naturelles.



**Françoise ERNEUX**

Françoise Erneux s'est engagée dans les années 1980, comme un des membres fondateurs de l'ASBL "Promotion d'un Parc naturel" dans la région de la Haute-Sûre et de la forêt d'Anlier.

Echevine du tourisme et de l'agriculture de 2000 à 2006, elle s'investit dans l'étude de faisabilité du futur Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, Parc inauguré en juillet 2001.

Elle est actuellement Vice-Présidente de la Commission de gestion du Parc naturel et Présidente du GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier, dans lequel elle représente le tourisme.

Parallèlement, elle devient administratrice de la Maison du Tourisme de Bastogne, dès sa fondation, en tant que Présidente du Syndicat d'Initiative de Fauvillers.

Au niveau régional, elle préside la Fédération des Parcs naturels de Wallonie, occupant un siège à la CRAT, au CSWCN et est membre de la Commission Permanente du Réseau wallon de Développement Rural.

# Jardins exceptionnels

de Wallonie



## En Wallonie, l'asbl "Valorisation touristique des parcs et jardins exceptionnels" fédère 9 parcs classés au patrimoine exceptionnel et ouverts au public:

- Le parc du château d'Attre,
- Le parc du château de Beloeil,
- Le parc d'Enghien,
- Le jardin potager d'Ecaussinnes-Lalaing,
- Le domaine de Freÿr,
- Le parc du château de La Hulpe,
- Le parc de Mariemont,
- Le parc du château de Modave,
- Le parc de Seneffe.

À l'origine de cette association, créée en 2009, on trouve la volonté du gouvernement wallon de développer un réseau cohérent et innovateur de sites patrimoniaux et touristiques. Cette initiative tente de répondre à la demande croissante de visites des jardins, aujourd'hui considérés comme lieux récréatifs et touristiques incontournables.

Si certains parcs jouissent d'une réputation internationale, d'autres domaines moins connus offrent pourtant des qualités patrimoniales intéressantes. Ainsi, un des objectifs de l'association est de révéler ces domaines à un public de proximité dans une optique de développement local, même si certaines initiatives visent aussi un public

transfrontalier. L'asbl veille également à promouvoir les jardins en valorisant les spécificités de chacun d'eux de manière durable.

Le label "patrimoine exceptionnel" dont sont estampillés les 9 parcs offre une garantie de qualité aux visiteurs. Pour l'obtenir, chaque site doit répondre à des critères définis par la Commission Royale des Monuments des Sites et Fouilles.

Cette richesse patrimoniale conjuguée au caractère naturel des domaines permet d'attirer un public large allant du visiteur individuel féru d'histoire aux familles à la recherche de détente ou d'activités ludiques de plein air.

Dans ce contexte et au-delà de sa contribution au bien-être, le patrimoine s'avère un levier de développement touristique et économique.

Par ses actions de promotion d'envergure variable, l'asbl vise la croissance de la fréquentation de ces parcs et jardins. Dans un esprit de collaboration efficace, elle souhaite aussi sensibiliser les propriétaires et gestionnaires des lieux à l'importance de la qualité de l'accueil et au maintien d'une offre touristique de grande valeur.

[www.jardins.tourismewallonie.be](http://www.jardins.tourismewallonie.be)

# Tourisme et ressources naturelles,

une prometteuse union



## Tourisme et ressources naturelles, une prometteuse union

Le tableau de bord de l'environnement Wallon<sup>1</sup> constate que *"Le tourisme entretient de nombreux rapports avec l'environnement et les territoires sur lesquels les activités se déploient. Ces rapports sont relativement difficiles à modéliser et à mesurer compte tenu de la complexité du lien de causalité entre les pratiques touristiques et les pressions exercées sur le milieu récepteur."* Rares sont en effet les études qui évaluent avec une précision suffisante l'impact du tourisme sur l'environnement et les ressources naturelles.

***"Le transport est, assez logiquement, le poste qui impacte le plus fortement les effets secondaires environnementaux du tourisme."***



Le tourisme est par nature multiforme et multi-sectoriel: modes de transports variés, hébergements divers (du camping au relais et château en passant par le gîte rural ou chez des amis...) et enfin activités touristiques multiples.

Cette pauvreté en matière de données propres aux impacts ne doit cependant pas occulter que d'un point de vue socio-économique, ce secteur est essentiel. Fortement développé dans de petites villes rurales, le tourisme pèse pour près de 5% du PIB, soit six fois plus que le secteur agricole et génère 60.000 emplois, soit plus de 3 fois l'emploi agricole. Et il s'agit d'emplois locaux qui permettent de maintenir une activité dans les zones rurales.

### **Le tourisme, transport et climat: repères**

Le transport est, assez logiquement, le poste qui impacte le plus fortement les effets secondaires environnementaux du tourisme. C'est aussi, tous secteurs confondus, celui qui est en plus forte croissance en terme d'émission de gaz à effets de serre et pour lequel les politiques publiques n'ont obtenu que de très faibles résultats.

La planète peut absorber environ 12 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> [12 Gt<sub>eq</sub>CO<sub>2</sub> [2]] par an. Répartie équitablement entre sept milliards d'humains, cette masse représente 1,7 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par personne et par an. Le Wallon en émet sept fois plus et l'utilisation "moyenne" d'une voiture correspond déjà à ce "quota idéal" annuel. Et déterminer dans ces émissions la part qui revient aux activités touristiques n'est pas chose aisée.

***"Doit-on cependant accepter par principe toute activité touristique? N'y a-t-il pas des questions d'équité et d'éthique derrière ces enjeux?"***

Nous pouvons en la matière avancer quelques généralités: le tourisme qui se développe en Wallonie est principalement un tourisme de proximité, générateur de déplacements relativement limités. La France peut nous éclairer sur ce plan. Une étude<sup>2</sup> sur le comportement de ses résidents analyse en effet le poids des émissions liées au transport à des fins touristiques. Il en ressort quelques chiffres intéressants. 6 à 8% des émissions françaises de gaz à effet de serre sont liées aux déplacements, ce qui représente entre 20 et 24% des émissions du secteur des transports. Une analyse plus poussée montre que 62% des émissions sont imputables à 8% des séjours. Il s'agit des séjours dont le déplacement est effectué en avion. Les déplacements internationaux lointains en avion représentent à eux seuls 43% des émissions pour 2% des séjours. La même analyse sous l'angle des individus montre que 5% des personnes sont responsables de 50% des émissions soit l'équivalent de 5 tonnes de CO<sub>2</sub> annuel et 3 fois plus que ce que la planète est capable d'absorber. À l'inverse, 50% des touristes émettent moins de 5% des émissions.

Or, les "hyper-mobiles" bénéficient de nombreux avantages: le kérosène n'est pas taxé et le billet d'avion n'est pas soumis à la TVA. Petit bémol: depuis 2012, l'entrée de l'aviation dans le système d'échange de quotas de CO<sub>2</sub> a induit une augmentation des billets de l'ordre de 2 à 12eur. Néanmoins, alors qu'ils disposent de revenus plus confortables, les hyper-mobiles bénéficient

<sup>1</sup> Tableau de Bord de l'Environnement Wallon, 2010.

<sup>2</sup> TEC - Tourisme, Transports, Territoires, Environnement, Conseil. "Le monde est à nous? Analyse socio-économique des émissions de gaz à effet de serre dues aux déplacements de tourisme et de loisirs", Rapport final, Juin 2009

de toute une palette d'exonérations fiscales. Notons cependant que 92% des séjours touristiques intègrent les coûts environnementaux, ce qui contribue très partiellement à un effet redistributif des politiques publiques.

Toujours selon cette étude, 35% des émissions sont générées par l'utilisation de véhicules privés (voitures, mobil home...) pour 77% des séjours contre 1% des émissions pour 15% des séjours via les transports collectifs (train ou autocar). Nous avons donc, d'un côté les modes de transport les plus polluants (avions et véhicules motorisés individuels) qui bénéficient d'aides publiques indirectes et de l'autre, des transports publics peu ou pas soutenus qui stagnent désespérément. Ceux-ci tendent même à disparaître au profit de ceux-là!

Enfin, relevons qu'en 40 ans, les séjours touristiques sont aussi beaucoup plus courts (passant de 20 à 12 jours), plus nombreux (de 1,5 à 2,2) et plus lointains (+ 12% à 19% de séjours à l'étranger). Cette évolution contribue fortement à l'impact climatique du secteur.

## Tourisme et activités

Le type d'activités développé lors d'un séjour touristique est également susceptible d'avoir un impact sur l'environnement. Et force est de constater que certaines activités qui ont le vent en poupe interrogent sur leurs volets "impacts négatifs": ski, surf, plongée sous-marine, safari... mais aussi: nautisme motorisé, le quad, la motoneige, l'aviation amateur... Grosses consommatrices d'espace et d'énergie, ces activités sont-elles encore compatibles avec les enjeux environnementaux et climatiques actuels? Exit les activités aquatiques douces largement pratiquées il y a à peine trente ans. Et si la qualité des eaux en Wallonie y est pour quelque chose, elle est loin d'expliquer cette tendance lourde.

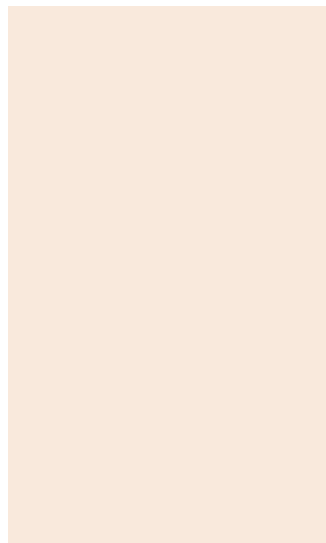
## Le tourisme: une image de soi

Les choix d'activités touristiques ne sont pas le fruit du hasard, ils sont souvent liés à l'image que l'on veut donner de soi. L'envie de s'adonner à tel ou tel loisir vise ainsi souvent à peaufiner une image de soi en conformité avec les standards prônés par la société de consommation. Le succès des loisirs motorisés et des voyages à longue distance y trouve probablement une part importante des motivations.

Doit-on cependant accepter par principe toute activité touristique? N'y a-t-il pas des questions d'équité et d'éthique derrière ces enjeux. Pourquoi imposer



des mesures strictes de réduction des émissions d'énergie et d'intégration des enjeux environnementaux pour des besoins de base, ce qui se fait au détriment des populations plus fragiles et de l'autre, laisser sur un pied d'égalité quand elles ne sont pas traitées de manière plus favorable (aviation), des activités et des déplacements de loisirs?



est la promenade: 50% des touristes échantillonnés<sup>3</sup> se baladent durant leur séjour en Wallonie. Les 3 critères principaux qui ont amené les répondants à se rendre en Wallonie en 2012 sont: la beauté des villes et villages, la proximité, l'accessibilité et les richesses naturelles. 71% à 75% des répondants ont choisi la Wallonie comme destination sur base de ces critères.

Beaucoup, si pas la majorité des touristes venant découvrir la Wallonie vivent dans des régions où les modes doux de déplacement sont nettement plus développés (Hollande, Suisse, Allemagne...).



## La randonnée: un important potentiel sous utilisé

La qualité du patrimoine naturel d'un territoire crée une attraction sur le plan touristique. À ce titre, la Wallonie dispose de territoires variés, avec de beaux paysages, de beaux noyaux d'habitat, ... qualités reconnues par les touristes. L'activité de prédilection des répondants au sondage trimestriel réalisé par l'Observatoire du tourisme wallon

Les infrastructures y sont depuis longtemps adaptées, en site propre ou via des routes secondaires aménagées en conséquence. Ces réseaux permettent également de rejoindre pratiquement tous les villages et sites naturels. Ils sont en outre gérés avec le souci de leurs utilisateurs: les haies sont taillées pour conserver une certaine ouverture des paysages et des alignements d'arbres assurent un ombrage agréable. Les chemins et sentiers ne bordent pas

<sup>3</sup> Véronique Cosse, Attachée à la Direction de la Stratégie touristique du Commissariat Général au Tourisme. "Mieux connaître son touriste, un atout pour l'attractivité", Les Cahiers du Tourisme, N°7, Mai 2013.

timidement les sites naturels ou les forêts, ils sont souvent aménagés pour en faire la découverte. Enfin, le réseau d'itinéraires pédestres et cyclables est parfaitement signalé par le biais de points nodaux et, régulièrement par des cartes permettant de modifier, le cas échéant l'itinéraire programmé.

Le contexte est certes fort différent en Wallonie. Les politiques de mobilité douce s'organisent progressivement et le Ravel (Réseau autonome de voies lentes) se développe lentement. Plutôt que d'associer son déploiement à une vraie politique de valorisation du patrimoine naturel, l'ouverture de nouveaux tronçons conduit à des conflits d'usage et des incidences souvent importantes sur la biodiversité. Outre les discontinuités créées par les travaux ou les chaînons manquants, peu de Ravels sont ouverts aux sites d'intérêt avoisinant ou aux villages environnant via des liaisons sécurisées. De même, le Ravel reste fort monotone et manque d'ouvertures physiques sur les paysages au point qu'il est possible de passer à côté des plus beaux villages sans même les apercevoir.



### Lionel DELVAUX

Ingénieur Agronome (Université Catholique de Louvain), Lionel Delvaux est aujourd'hui chargé de mission à Inter-Environnement Wallonie, la fédération des associations environnementales. Il travaille principalement sur les questions liées à la ruralité : biodiversité, agriculture, gestion forestière. Adeptes de tourisme doux, il sillonne à pied ou en vélo les régions limitrophes à la découverte de leur patrimoine naturel.

À pied, le sentiment est très différent. La Wallonie dispose d'une offre de chemins et sentiers importante mais celle-ci manque de lisibilité et de priorisation. La majorité des balades sont centrées sur un village, ou plutôt une ancienne commune et il est souvent difficile de présager de leur qualité. Certaines n'offrent parfois que de trop rares sentiers et chemins essentiellement sur des routes et chemins trop rectilignes. La signalisation n'est pas toujours claire et la multiplicité des balisages et marquages laisse parfois le promeneur perplexé.

### Une offre touristique axée sur le patrimoine naturel

Malgré l'intérêt touristique pour notre patrimoine naturel, la Wallonie reconnaît peu sa valeur intrinsèque. L'évolution des techniques agricoles, l'agrandissement du parcellaire et l'abandon des pratiques anciennes comme la fenaison contribuent à une banalisation rapide des paysages et de la biodiversité agricole. Un peu moins d'un pourcent du territoire bénéficie du statut de réserves naturelles alors que les Pays-Bas atteignent 10% et la Flandre approche les 5%. Notons cependant que notre réseau Natura 2000 est plus étendu bien qu'il soit essentiellement constitué de milieux forestiers.

À l'exception des Hautes-Fagnes, les réserves naturelles sont très morcelées et de petite taille. De ce fait, elles sont rarement ouvertes au public, ce qui exclut les possibilités de développement touristique. Des efforts importants sont cependant réalisés dans le cadre des projets Life cofinancés par l'Union européenne. Certains sites présentent maintenant une réelle unité et ont bénéficié d'un volet de communication important, ce qui aura des répercussions positives pour le tourisme.

Ce même concept est développé en Flandre et au Pays-Bas depuis bien longtemps. Les sites créés se voient également assignés d'autres fonctions telles la lutte contre les inondations, la filtration de l'eau, l'épuration de l'eau, le bien-être et le ressourcement à proximité des villes. Les sites naturels ont souvent une taille suffisamment importante pour permettre d'en faire la visite. Les sites offrent des circuits variés et souvent aménagés, ils facilitent, voire scénarisent, une réelle immersion dans la nature. En d'autres mots, ces sites méritent le voyage ou à tout le moins le détour.

Enfin, les grands massifs forestiers offrent également la possibilité de développer un produit touristique de qualité et de haute valeur ajoutée.

### Le cas du Dode Bemde

La ville de Louvain connaissait des inondations récurrentes. En amont de la ville, la Dyle était rectifiée, le fond de vallée drainé au profit de l'agriculture et de la populiculture. À l'initiative d'associations naturalistes, le site a progressivement retrouvé ses fonctions antérieures et depuis 2003 il protège la ville avec une retenue d'eau de plus de 200 ha. La Dyle a retrouvé son libre cours méandreux, la vallée ses étangs et prairies humides. Suite aux efforts d'épuration en Wallonie et en Flandre, la Dyle a retrouvé une bonne qualité biologique et une grande diversité de poissons. Enfin, le site bénéficie d'une forte attractivité tant pour les promeneurs et naturalistes. Depuis peu, il est possible d'y faire également du kayak.

**“À l'exception des Hautes-Fagnes, les réserves naturelles sont très morcelées et de petite taille. De ce fait, elles sont rarement ouvertes au public, ce qui exclut les possibilités de développement touristique.”**



# Un nouveau concept de Centre de loisirs

Nature et Sports à Antoing



## Un nouveau concept de centre de loisirs Nature et Sports à Antoing

Le Domaine des Bois de Péronnes abrite un nouveau concept de centre de loisirs Nature et Sports. Il est une vitrine vivante et innovante du développement durable. Un endroit de ressourcement et de découverte. Ce premier parc transfrontalier dans l'Eurométropole sera implanté dans un domaine boisé à Antoing.

Le temps d'une semaine, d'un week-end, en famille ou entre amis, le centre de loisirs Nature et Sports d'Antoing est la promesse de s'évader du quotidien en combinant la nature et le sport dans un cocon de nature préservé. L'opportunité de redécouvrir un mode de tourisme ainsi que de s'essayer à de nombreuses activités sportives et de loisirs indoor et outdoor regroupées sur un même site.

### Un projet éminemment respectueux du site et de l'environnement

Le projet "Nature et Sports" s'étendra sur quelque 270 hectares, dont 55 ont été déclarés constructibles en Zone Nord, au cœur des bois et étangs qui bordent le Grand Large de Péronnes (Antoing), situé à 1,2 km de l'E42, à proximité directe des gares de Lille (TGV), Tournai et Antoing et inscrit dans les réseaux du TEC.

Orienté vers le ressourcement, le sport et la découverte dans le respect de l'environnement, le projet présente plusieurs composantes :

- Le complexe central qui concentrera une série d'activités sportives et de loisir (parc aquatique, espace jeux, boutiques, halle de marché, restaurants...);
- Un club house voile et un restaurant;
- Des ateliers éducatifs "nature, découverte et sports" dédiés aux enfants;
- Quatre typologies d'hébergements dans des constructions à énergie positive (labellisées "Triple A") : feuilles, cottages, lake houses, océanes.
- Un centre d'évaluation de la forme et du bien-être;
- Un espace de séminaires;

Autant d'éléments qui favoriseront le développement sur place d'un éco-tourisme familial, durable, sportif et de court séjour.



*"Le Domaine des Bois de Péronnes abrite un nouveau concept de centre de loisirs Nature et Sports. Il est une vitrine vivante et innovante du développement durable. Un endroit de ressourcement et de découverte dans l'Eurométropole."*



Le permis octroyé cet automne autorise la création de 600 hébergements en première phase du projet (2016). La mise en œuvre d'une seconde phase de 200 hébergements supplémentaires au Nord-Est du site, est planifiée après 2017. La minimisation de l'empreinte écologique et l'intégration optimale sur le site existant (respect de la faune et de la flore, ancrage régional) forment la clé de voûte dans la conception du projet.

- En préservant 70 % des espaces naturels (soit 95 % des espaces de boisement) sur le site ;
- En construisant et en implantant les bâtiments dans le respect de la nature (ossature bois sur plots ou pilotis, minimisation des réseaux d'impétrants, donc préservation des racines...);
- En veillant au caractère réversible des équipements et hébergements compte tenu durant les cycles d'exploitation des besoins de modularité, d'évolution, de renouvellement ;
- En maîtrisant les consommations énergétiques ;
- En privilégiant les énergies renouvelables (bilan carbone positif) ;
- En faisant une gestion responsable de l'eau (récupération et limite de consommation) ;
- En intégrant une politique de gestion des déchets (tri, recyclage, compostage) ;
- En utilisant des matériaux durables et innovants (bois de forêts régionales, Texlon...);
- En favorisant la mobilité douce et les comportements écologiquement responsables (vélos, navettes électriques...);
- En encourageant les résidents à être eux-mêmes les acteurs principaux du développement durable ;
- En privilégiant les produits et fournisseurs locaux, l'organisation des circuits courts et apportant des réponses au consommateur ;
- En créant des emplois non délocalisables (250 permanents + 200 saisonniers) ;
- En formant une main d'œuvre de proximité en partenariat avec les organismes sociaux et de formation ;
- En innovant et faisant valoir des savoir-faire wallons, exportables ;
- En devenant un opérateur important dans le schéma directeur vélo qui sera opérationnel dès 2014 en Wallonie picarde (maillage en points nœud de 1.600 kms).

*“L'objectif de l'équipe de concepteurs est la création d'une nouvelle génération de parc de loisirs, où l'on a repensé les interactions entre l'homme et la nature.”*

## Un projet aux 3 valeurs fortes et indissociables

Dans l'ADN du projet les concepteurs ont inscrit les 3 valeurs essentielles :

- **La valeur environnementale**, avec la création d'une charte interne du développement durable et son application cohérente et constante dans la conception, la construction et le fonctionnement du domaine ;
- **La valeur sociétale** : nouveau mode d'hébergement induisant de nouveaux comportements, faisant des résidents des acteurs du développement durable ;
- **La valeur économique** : un moteur de croissance pour la région, des retombées économiques directes et indirectes.

L'objectif de l'équipe de concepteurs est la création d'une nouvelle génération de parc de loisirs, où l'on a repensé les interactions entre l'homme et la nature.





### Nicolas PLOUVIER

Directeur de la Valorisation du territoire  
(Agence intercommunale Idéta)

Directeur de la Maison du Tourisme de  
Wallonie Picarde – Tournai

Gérant du Centre d'Ingénierie Touris-  
tique de Wallonie

Pilote du Groupe de Travail Tourisme de  
l'Eurométropole Lille Kortrijk Tournai

Ancien consultant spécialisé en tourisme  
(10 ans)

## Quatre types différents d'éco- hébergements

Dans la première phase du projet, 600 hébergements en ossature bois seront implantés dans le respect de la biodiversité du site. Ces nouvelles habitations ont été pensées pour s'harmoniser au maximum à la nature et répondre aux attentes de nouveau mode d'éco-tourisme. Le plan d'aménagement des hébergements à caractère passif (triple A) a été basé sur le principe du Feng Shui.

- **Les Feuilles**: conçus comme des feuilles que le vent a déposé au bord de l'eau.
- **Les Lake Houses**: construits sur pilotis au bord de l'étang Fouage.
- **Les Cottages**: l'architecture, naturellement tournée vers les étendues du Grand Large, invite à la sérénité grâce à sa construction aux proportions du nombre d'or.
- **Les Océanes**: avec des toits en forme de vagues, ces hébergements plongés dans la nature respecte l'environnement sans troubler son harmonie.

## Un séjour unique

Le Domaine des Bois de Péronnes est une destination qui propose de s'évader quelques jours en partageant en famille ou entre amis, toutes les joies et plaisirs des sports dans la Nature. C'est également l'occasion de ressourcement et de redécouverte. Un séjour plein de détente et d'émotions.



À la rencontre  
de Monsieur  
Philippe Blérot

Inspecteur Général du Département de la Nature et des Forêts - SPW



## À la rencontre de Monsieur Philippe BLEROT, Inspecteur Général du Département de la Nature et des Forêts - SPW

La nature wallonne, les forêts et espaces ouverts semi naturels constituent notre cadre de vie en Wallonie. Ils ne se limitent bien entendu pas à cela. On parle de plus en plus de services ou de valeurs éco-systémiques. Il s'agit de reconnaître comme tel l'ensemble des apports, des services rendus à l'homme par le milieu naturel. On peut citer, par exemple, la pollinisation des insectes dans les cultures, l'épuration naturelle des eaux, la production d'oxygène,...

De nombreuses études s'attachent à tenter de chiffrer cette valeur. L'essentiel est sans doute d'en reconnaître l'existence.

Attachons-nous maintenant à deux services éco-systémiques qui lient tourisme et nature en Wallonie. Une des valeurs éco-systémiques de la forêt wallonne est de générer divers revenus. Outre la sylviculture, la chasse permet des rentrées appréciables. Le tourisme, les loisirs en forêt ont également un rôle à jouer dans ce cadre. Il y a lieu de valoriser la forêt wallonne à l'échelle des massifs et de se mettre tous, partenaires publics et privés, autour de la table pour générer une valeur économique à ces projets. Dans leur construction, il y a lieu de veiller à conserver un équilibre essentiel entre protection et valorisation y compris entre les opérateurs touristiques eux-mêmes.

C'est ainsi que la forêt ne peut pas être un lieu de séjour ou de logement. Outre la protection de la faune et de la flore, nos forêts ne sont jamais bien éloignées des villages dans lesquels, des gîtes, des chambres d'hôtes, des hôtels ont été créés. N'est-il pas essentiel de conforter les initiatives et les investissements des consentis par toutes ces personnes ? De nombreux agriculteurs diversifient ainsi leurs

activités, de nombreuses familles ou hôteliers accueillent des touristes et donnent un dynamisme supplémentaire au tourisme wallon. Ne faut-il pas encourager ceux-ci ?

Le second service éco-systémique que je souhaite aborder est l'impact positif du milieu naturel sur la santé de toute personne. Il est maintenant prouvé scientifiquement que le contact avec

la nature apaise l'esprit et soigne le corps. La nature est donc un endroit de ressourcement pour tout un chacun et un espace fondamental pour notre société. C'est ainsi que de nombreuses routes et chemins de nos forêts ou de nos réserves sont ouverts pour les promenades de tous. L'aventure hors des sentiers peut, quant à elle, se faire accompagnée par un guide nature ou découverte nature. Dans ce cadre également, le tourisme est un atout majeur. Il est également un vecteur important de sensibilisation à la valeur de la nature et à la nécessité de la protéger.

Aujourd'hui, il est essentiel de reconnaître la nature comme un partenaire. Même muette, elle réagit, nous rend de nombreux services. A nous d'en reconnaître la valeur et d'assumer notre responsabilité d'assurer le bon fonctionnement des écosystèmes.



## Guide méthodologique des itinéraires touristiques permanents en Région wallonne

Une des activités les plus appréciées des touristes en Wallonie est sans conteste la promenade. Qu'il s'agisse de promenades découverte ou de pure détente, pour les piétons, vélo-touristes, vététistes, cavaliers ou attelages, seul ou en famille, usagers avertis, PMR,... notre environnement offre de multiples opportunités de satisfaire les attentes de nos visiteurs.

Si, a priori, la mise sur pied d'itinéraires balisés peut sembler simple, dans les faits, les exigences du touriste sont telles que pour lui offrir un produit qui le satisfera, la conception d'itinéraires devient beaucoup plus complexe. C'est la raison pour laquelle notre démarche ne se limite pas à fournir la réglementation en vigueur en ce qui concerne les itinéraires touristiques balisés, mais elle vise avant tout à amener les opérateurs de terrain concernés à se poser les bonnes questions dès le départ du travail de conception.

Créer un itinéraire de promenade ou tout un réseau d'itinéraires ne consiste pas simplement à reporter sur une carte un tracé, puis à implanter sur le terrain des balises. Un travail de réflexion en profondeur doit au préalable être mené afin de créer un produit touristique attrayant qui engendrera de réelles retombées économiques (HoReCa, attractions touristiques, commerces locaux...). Voilà pourquoi notre volonté a été de mettre à disposition un outil destiné à accompagner les concepteurs jusqu'au produit final et de nourrir sa réflexion. Nous ne pouvons que les encourager à prendre le temps de s'en imprégner avant de se lancer.

Enfin, attirons l'attention sur l'importance et le succès exponentiel des outils de promotion utilisant les nouvelles technologies numériques qui participent activement à la mise en valeur des produits. Pour rendre le produit "balade" attractif pour un territoire, ce n'est certes pas le nombre de kilomètres balisés qui en assurera le succès mais bien une offre ciblée, diversifiée, originale, maîtrisée, répondant aux attentes des touristes.

Nous vous invitons à parcourir le site <http://balisage.tourismewallonie.be> où vous obtiendrez l'essentiel des réponses aux questions que vous vous posez en matière de balisage : Pour qui ? Pourquoi baliser ? Comment baliser ? Quels sont les outils de promotion ?

Vous y trouverez aussi toutes les informations pratiques : la réglementation, les formulaires d'autorisation (balisage, passage,...), les techniques, les supports, les signes, les outils, les matériaux,... mais aussi les informations concernant la responsabilité des concepteurs et tous les renseignements relatifs aux aides financières.

Enfin vous pourrez y télécharger le guide méthodologique. Ce document est un outil indispensable, il est le conducteur qui reprend toutes les étapes du balisage, de la conception à la réalisation et vous aide pas à pas à mener votre projet à bien.



### La Direction des Produits touristiques du CGT

La Direction des Produits touristiques a en charge la gestion de l'informatique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Elle assure également la structuration de filières de produits (la détente, la découverte, les activités touristiques Nature-Aventure,...) et est responsable de la reconnaissance des agences de voyages et des itinéraires touristiques balisés.

Pour toute question, Michel Manigart est à votre disposition au 081/325.655

ou sur [balisage@tourismewallonie.be](mailto:balisage@tourismewallonie.be)

## Une proposition de décret relative à la valorisation touristique, récréative ou didactique des massifs forestiers et aux parcs animaliers

### Un constat qui appelle une réaction

Quand on parle de forêts avec André Bouchat, on sent très vite la passion prendre le dessus... y compris quand il s'agit de tourisme! En effet, pour le député wallon, "la forêt regorge de potentialités insoupçonnées, y compris dans le domaine touristique. Il y a là une richesse inexplorée et des milliers d'emplois potentiels. La forêt jouit d'un rare avantage : elle est en phase avec les aspirations actuelles des touristes, de plus en plus à la recherche d'un péripète associant culture, découverte et ressourcement. Le tourisme de masse, formaté par définition, est en voie de marginalisation. Il faut donner plus de place à des offres atypiques qui s'inscrivent dans le respect des fonctions économique et environnementale de la forêt".

Or, sur ce dernier point, la voix de notre interlocuteur se fait beaucoup moins primesautière, constatant que "malheureusement, à la différence de beaucoup d'autres régions européennes dont nos voisins immédiats, nous avons une guerre de retard! En Wallonie, au sein de nos massifs forestiers, nous manquons cruellement de projets didactiques, de parcours et d'installations d'initiation ou d'observation de la forêt".

Il peste contre "l'impossibilité actuelle de concrétiser, en zone forestière, tout projet récréatif ou touristique d'accueil du public, avec ou sans séjour. Pourtant, de telles installations resteraient marginales en nombre et pourraient être implantées en toute discrétion, en lisière de massif".



André Bouchat a déposé, le mercredi 23 octobre 2013, une proposition de décret, relative à la valorisation touristique, récréative ou didactique des massifs forestiers et aux parcs animaliers.

### Les changements attendus

L'élu entend faire modifier un certain nombre de dispositions actuelles du Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie (C.W.A.T.U.P.E.). "Il s'agit essentiellement d'améliorer les textes relatifs à la zone forestière du plan de secteur car ils n'organisent pas, contrairement à la zone agricole, les activités récréatives de plein air. De plus, nos lois, un lointain héritage, restent trop passivistes quant à la nature des constructions pouvant y être érigées".

André Bouchat propose donc qu' "à titre exceptionnel, la zone forestière soumise au régime forestier puisse comporter, à la lisière des peuplements, des activités d'accueil du public à des fins didactiques, d'initiation à la forêt, d'observation de la forêt, récréatives ou touristiques, en ce compris l'hébergement, pour autant que les élévations des équipements et constructions soient réalisées principalement en bois".

L'élu wallon associe les parcs animaliers à son projet de décret car "cette autre activité récréative s'est fortement développée depuis plusieurs années. Or son statut reste flou et elle n'est, aujourd'hui, pas admise en zone forestière. Il faut permettre son développement en zone forestière et en zone agricole".

Pour André Bouchat, "seule une adaptation de ces dispositions est susceptible d'asseoir véritablement sur le territoire wallon la démarche de valorisation touristique de nos forêts que le Gouvernement wallon a initiée".

Et d'ajouter qu' "il faut le faire humblement, en gardant le sens des réalités, en développant des projets qui feront appel à la sensibilité du plus grand nombre et concilieront les différents points de vue".



**André BOUCHAT**

**Député wallon et Bourgmestre de Marche-en-Famenne.**

Il se bat depuis de nombreuses années pour le développement de la filière forêt-bois wallonne.

À la présidence de l'asbl Ressources Naturelles Développement (RND) anciennement Valbois, à Saint-Hubert, il a démontré toute sa capacité de mobilisation et d'action, notamment comme chef de file d'une étude prospective de référence sur le devenir du secteur en Grande Région (projet européen Regiowood) ou comme moteur dans la récente création d'un fonds d'aide à la replantation en province de Luxembourg.

Au-delà de son attrait pour la chose économique, l'homme est attaché à la multifonctionnalité de la forêt. Ainsi le tourisme vert, domaine qu'il connaît particulièrement bien, puisque RND assure la communication et la coordination du projet "Les Forêts d'Ardenne".

Confronté à des freins législatifs, André Bouchat entend bien libérer le potentiel touristique des forêts wallonnes.



## Les Atlas des paysages de Wallonie

La Région wallonne a ratifié la Convention européenne du paysage le 20 décembre 2001 ; celle-ci est en vigueur en Belgique depuis le 1er février 2005.

Cet engagement implique pour la Wallonie d'identifier, d'analyser et de qualifier ses paysages. La collection des "Atlas des paysages de Wallonie" est une contribution majeure à ce défi.

La Wallonie est subdivisée en 13 "ensembles paysagers". Les Atlas des paysages de Wallonie, réalisés à l'échelle de travail du 1/20.000ème, étudieront successivement chacun de ces 13 ensembles.

• Ensuite, l'évolution du paysage de l'ensemble étudié est présentée de manière plus spécifique en mettant en évidence des thématiques ou des



Les Atlas des paysages de Wallonie comportent quatre grandes sections :

• Une introduction générale à l'évolution, à l'histoire des paysages en Région wallonne, identique pour tous les volumes ;

pressions particulièrement présentes au sein de cet ensemble paysager ;

• Une autre partie est consacrée à la définition d'aires paysagères au sein de l'ensemble. Chaque aire est décrite selon ses particularités, les enjeux dont elle fait l'objet et des pistes d'action sont évoquées ;

• Enfin, en conclusion, des enjeux globaux sont identifiés et analysés afin de dégager des recommandations qui s'inscrivent dans le prescrit de la Convention européenne : protéger, gérer ou aménager les paysages.

La méthodologie adoptée pour l'élaboration des Atlas des paysages de Wallonie se veut pluri-, et mieux, interdisciplinaire. Elle fait appel aux sciences de la terre (géologie, pédologie, géographie, agronomie,...) mais aussi aux disciplines qui décryptent l'influence humaine à travers les différentes époques ou les représentations (histoire, sociologie,...).

La méthodologie retenue combine recherches bibliographiques, analyses cartographiques, travail de terrain ou encore enquête auprès des acteurs locaux ; ces différentes techniques étant croisées tout au long du processus.

Le paysage est visuel, les atlas sont donc abondamment illustrés par des photographies, des cartes, des schémas, des dessins... afin de guider avec pédagogie le lecteur et de lui permettre de percevoir les variations d'ambiance entre les différentes aires.

Quatre ensembles paysagers ont déjà été publiés : "l'Entre Vesdre et Meuse", "les Plateaux brabançon et hesbignonn", "le Plateau condrusien" et "la Haine et la Sambre".

Actuellement, c'est l'Atlas du "Haut Plateau de l'Ardenne centrale" qui est en chantier. Celui-ci développera plus particulièrement les thématiques du tourisme et de la forêt. Il devrait sortir de presse début 2014.

Les Atlas des paysages de Wallonie sont disponibles en ligne à l'adresse : <http://cpdt.wallonie.be/fr/content/atlas-des-paysages>

**“Les Codes belges. Tome 9. Conservation de la Nature et exploitation de ses ressources”,**

sous la Direction de Yves BOUCQEY, les Codes belges, Bruylant, décembre 2013

**“L’innovation, moteur de la stratégie alternative d’Huttopia”,** Philippe BOSSANNE, revue Espaces n° 311, mars 2013

Les campings Huttopia ont fait le choix d’un positionnement original, celui de campings nature respectueux de l’environnement. Ces établissements, dont l’offre se distingue de celle des villages clubs et autres resorts, séduisent une clientèle familiale et citadine, curieuse de retrouver un contact simple et direct avec la nature. Au-delà de ce positionnement “décalé” (qui est pourtant celui d’un “retour aux sources du camping”), l’entreprise mise sur une stratégie alternative fondée sur l’innovation, tant dans la conception de ses hébergements locaux que dans la gestion des ressources humaines ou le marketing.

**“Acteurs et organisations du tourisme”,** Jean-Luc MICHAUD, Guy BARREY, les Métiers du Tourisme, novembre 2012

L’ouvrage présente le monde du tourisme, ainsi que les mutations du tourisme mondial. Des exemples et des témoignages illustrent ce véritable guide qui donne les clés utiles pour comprendre l’univers du tourisme, ses acteurs et ses institutions.

**“Loisirs en forêt et gestion durable. L’aménagement récréatif et touristique intégré des massifs forestiers et des espaces naturels”,**

Vincent Colson, Anne-Marie Granet, Stéphane Vanwijnsberghe, Presses agronomiques de Gembloux, mars 2012

La forêt et les espaces naturels sont souvent très sollicités pour la pratique d’activités de détente et de loisirs. Ces sollicitations ne doivent pas pour autant masquer les autres fonctions de la forêt qui constituent de réels enjeux d’avenir : production de bois, conservation de la nature, gestion cynégétique... L’aménagement récréatif et touristique de sites intégrant ces autres fonctions est un défi que les propriétaires et gestionnaires doivent relever pour inscrire leurs actions dans le cadre d’une gestion durable.

**“Vendre le tourisme de jardin”,** Claude Origet du Cluzeau, Economica, Patrimoine, octobre 2011

Art vivant s’il en est, à mi-chemin entre les arts de la scène et les arts plastiques, le jardin cumule les vertus du vivant, du silence, de la beauté, et souvent de l’humour. On se déplace de plus en plus pour lui seul : par sa facilité d’accès, son spectacle éphémère mais permanent tout au long des saisons, il séduit un large éventail de visiteurs. De nombreuses régions en font même l’un de leurs porte-drapeaux touristiques. Pour autant, le jardin doit trouver son positionnement entre les sites culturels, les parcs publics et les lieux de vente de plantes.

**“Patrimonialisation et mise en tourisme des espaces naturels : l’exemple des gorges de l’Ardèche”,**

Mélanie DUVALI, l’Harmattan, article, janvier 2010

Cet ouvrage s’adresse aux étudiants de sciences économiques et gestion, aux étudiants des grandes écoles de commerce, et aux élèves des écoles techniques. Ils y trouveront les éléments de base de la statistique descriptive pour la gestion. L’auteur s’est attaché à réaliser un ouvrage conforme aux programmes, de sciences économiques et gestion.

**“Du tourisme durable au tourisme équitable. Quelle éthique pour le tourisme de demain ?”,**

Bernard SCHÉOU, les Métiers du Tourisme, De Boeck, novembre 2009

L’auteur part des bases philosophiques de l’éthique pour dresser un tableau du contexte dans lequel s’inscrit et va s’inscrire le tourisme de demain. Il présente également les grandes infractions éthiques ainsi que les bonnes pratiques.

**“Tourisme durable et patrimoine naturel : l’exemple de Carniers”,** Guy BASSEMENT, l’Harmattan, article, novembre 2007

La commune de Carniers, à douze kilomètres au nord du Touquet et à quinze kilomètres au sud de Boulogne, a été le lieu de la première acquisition d’importance réalisée par le Conservatoire du Littoral il y a trente ans.



# Agenda

51

## RENDEZ-VOUS, ÉVÉNEMENTS, COLLOQUES...

**Le 21 février 2014**

**“Printemps du Tourisme 2014” dans le cadre du Salon “Idées Vacances” à Charleroiexpo**

Présentation aux professionnels du secteur du tourisme wallon du bilan des actions du Programme “Destination 2015” élaboré en 2009 par le Département du Tourisme wallon.

[www.printempsdutourisme.be](http://www.printempsdutourisme.be)

**Le 28 et 29 avril 2014**

**“Concilier expertise touristique et participation : le défi posé par la convention européenne des paysages”**

à l’ULB, Bruxelles

[www.igeat.ulb.ac.be](http://www.igeat.ulb.ac.be)

**Le 2 juin 2014**

**“Rendez-vous Champlain 2014 - Tourisme et événementiel”**

à la Rochelle

[www.rendezvouschamplain.com](http://www.rendezvouschamplain.com)

## Les Cahiers du Tourisme

Commissariat  
général  
au Tourisme  
N°8 | Décembre 2013

<http://strategie.tourismewallonie.be>

